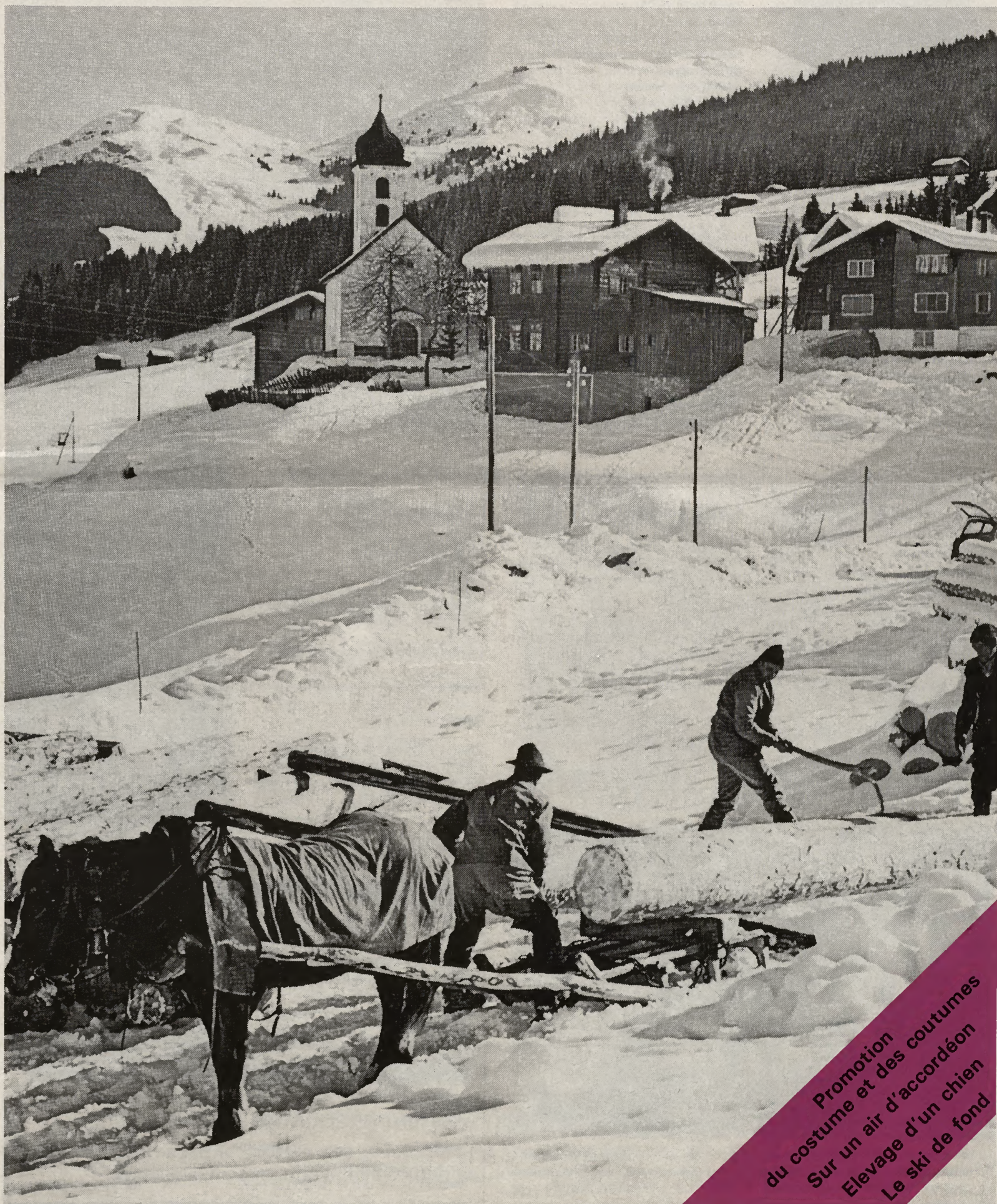


Parution bimensuelle • 2 février 1977 • 32<sup>e</sup> année • N° 3 Fr. 2.30

# Fribourg Illustré

LA VIE MUSICALE



Promotion  
du costume et des coutumes  
Sur un air d'accordéon  
Elevage d'un chien  
Le ski de fond

## FRIBOURG - ILLUSTRÉ

La vie musicale

Magazine bimensuel paraissant le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Organe officiel des Fribourgeois «hors les murs» depuis 1957

Depuis le 1er octobre 1975, organe de liaison de:

- Société cantonale des Musiques fribourgeoises
- Société cantonale des chanteurs fribourgeois
- Céciliennes
- Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes
- Fédération fribourgeoise des accordéonistes
- Association des organistes
- Conservatoire de musique.

Depuis le 1er janvier 1976:  
Organe d'information de la Société fribourgeoise des écrivains.

Depuis le 1er novembre 1976  
Organe d'information  
des Majorettes

Edition, impression,  
administration:  
Imprimerie Fragnière SA  
35, route de la Glâne  
1700 Fribourg  
Tél. 037 24 75 75

Rédaction:  
Case postale 331  
1701 Fribourg  
Tél. 037 24 75 75  
Télex: 36 157

Rédacteur en chef responsable  
et photographe:  
Gérard Bourquenoud  
Bureau: 037 24 75 75  
Privé: 037 46 45 27

Rédacteur «La vie musicale»  
Pierre Kaelin  
Bureau 037 22 16 03  
Privé: 037 26 23 69

Rédacteur-adjoint «Vie musicale»  
Albert Jaquet, Marly  
Privé: 037/46 26 19  
Bureau: 037/23 41 36

Délai de réception des annonces:  
Quinze jours avant la parution

Abonnements:  
Suisse

Annuel	Fr. 38.70
Six mois	22.50
Trois mois	17.-

Etranger

Envoi normal:	Fr. 51.-
Envoi par avion:	75.-
Compte de chèques postaux 17-2851	

«Fribourg-Illustré» et le supplément «La Vie musicale» ne peuvent être vendus séparément.

La reproduction de textes ou d'illustrations ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la rédaction.

La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les manuscrits et photos non commandés.

Service des annonces:  
Annonces Suisses SA (ASSA)  
8, bd de Pérolles  
1700 Fribourg  
Tél. 037 22 40 60

Acquisiteur en annonces pour  
Fribourg-Illustré:  
André Vial, Bulle  
Bureau: 037 22 40 60  
Privé: 029 2 55 30

Tarif de publicité:

1/1 page	Fr. 635.—
1/2 page	340.—
1/4 page	180.—
1/8 page	95.—
1/16 page	53.—

Supplément «La Vie musicale»  
Une case 50 x 34 m/m Fr. 40.—

Reportage publicitaire:  
1/1 page Fr. 750.—  
Rabais de répétition et sur abonnements d'annonces.

## SOMMAIRE

Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes (nouvelle rubrique bimensuelle)

Aide suisse aux montagnards

Maisons et toits de chez nous

Le ski de fond

Jeunesse et Sport (Macolin)

Sport motocycliste à Châtel

Fauilleton FI

La Forêt a cent ans

Les Fribourgeois du dehors

Concours et puzzle FI

Pour le plaisir de votre palais

La vie musicale

Index des salles dans le canton

Elle chez elle - 3e âge

Majorettes de Fribourg

Nous les jeunes

Elevage d'un chien

Programme TV

Entre l'église et la pinte

Voyage à Rome

Le patois: un trésor national

Les défunts

## Neuvième Comptoir de Fribourg cet automne

Le prochain Comptoir de Fribourg aura lieu du 30 septembre au 9 octobre 1977. Cent vingt exposants se sont déjà annoncés. Il y aura une importante innovation dans l'implantation des halles. En effet, toute l'exposition se tiendra sous pavillons en toile, tandis que les festivités se dérouleront dans la halle existante. La formation professionnelle occupera à nouveau une place de choix. Nous y reviendrons prochainement.

### Notre couverture

Dans plusieurs régions de notre canton, le transport du bois se fait encore avec la luge et les chevaux.

### Parution de notre prochain numéro

Mercredi 16 février 1977

### Livres et romans

#### LES FAVERGES EN LAVAUX

Par Georges Ducotterd, ancien conseiller d'Etat, Fribourg

En vente depuis quelques semaines

### Pris sur le vif

Dans une robe décorée de «Trèfles à quatre», cette hôtelière des Paccots, accueille les clients avec un sourire éclatant de bonheur.

Photo FI



## ETES-VOUS NOTRE GAGNANT?



La personne dont le visage est entouré d'un cercle, est invitée à se présenter à notre bureau jusqu'au 28 février 1977 ou de nous faire parvenir une photo récente. Le gagnant touchera un abonnement de trois mois à «Fribourg-Illustré-La vie musicale».

RADIO-TÉLÉVISION  
SERVICE

**TELE RAD**

Grand' Rue 30 BULLE  
(029) 28822

### R. Chatagny

Conc. PTT

Membre



Location

Vente

Reprise

Dépositaire officiel:

Philips — Grundig

Médiator

Par notre système polyvalent  
location de TV dès Fr. 13,30 par mois

Radio-TV  
occasions  
Garanties  
dès Fr. 100.—

Facilité de paiement

# Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes



La Singinoise côtoie la Bourgeoise de Fribourg

1947 - 1977

## En souvenir du COMTE PIERRE DE ZURICH, poète et historien;

Président de la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes de 1939 à 1947

Le 26 février 1947 s'éteignait au Château de Barberêche le comte Pierre-Marie-Joseph de Zurich, dès 1939 président de la FFCC issue à cette date de «L'Association gruérienne pour le Costume et Groupes affiliés du Canton.» Originaire de Lessoc en Gruyère, le comte Pierre de Zurich naquit le 10 mai 1881 au château de Pérolles où son père

le colonel comte Ernest de Zurich s'occupait d'agronomie. Aux portes de Pérolles, résidence maternelle, Pierre de Zurich bâtit le «Chattelet» et devait y demeurer chaque hiver jusqu'en 1941. Le premier avril de cette année là, il se retira définitivement au château plein d'histoire qui avait appartenu aux Praroman et que les Zurich possédaient depuis un siècle: : Barberêche. Outre la charge de Président de la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes, Pierre de Zurich cumulait les fonctions de président de la Société d'histoire du Canton de Fribourg; de président de la sous-commission d'Etat des monuments et édifices publics; de membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon; de membre du Comité de la société fribourgeoise d'Art public, section du Heimatschutz suisse; de sociétaire d'innombrables Associations religieuses scientifiques, artistiques, nationales; de conseiller communal à Barberêche; d'ancien député; d'ancien adjudant du Commandant de Corps Alfred Audeoud; de major d'infanterie. Le seul énoncé de ces fonctions et charges suffirait à démontrer ce qu'il fut pour le pays. Entre

Le comte Pierre de Zurich



les qualités dont il pouvait se prévaloir, il en était pourtant deux qu'il avait en préférence, celle de comte, et celle d'historien.

Résumer la débordante activité tout comme l'œuvre extraordinairement féconde du poète et de l'historien consacrée presque entièrement à son canton, ne nous appartient pas. Ecoutons plutôt le Dr Henri Naef, son successeur à la tête de la FFCC jusqu'en 1956; «Lorsqu'il présidait la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes, le poète rencontrait l'historien, l'homme populaire, le bon Confédéré qu'il était. Il ne m'apparaissait jamais mieux lui-même que vêtu du «broustou» tricoté, le chapeau noir fleuri, la grande canne à la main qu'il appelait «la bediette.» Si je me laissais aller, je vous le montrerais à la tête de cette fédération entouré du millier d'adeptes qu'elle compte dans ce canton. Mais vous murmureriez: «Trêve de fantaisie!» J'accepte ce holà, non sans solliciter votre ultime patience car ma confession et la sienne ici se confondent. Or, il me faut bien vous le dire, de sa part et de la mienne, comment il arrive en Helvétie, que l'on puisse à la fois se pencher sur des parchemins et vivre avec le peuple dont les parchemins évoquent les ancêtres.

Il existe encore, de moins en moins peut-être, des gens pour sourire de voir des hommes posés se vêtir à la mode paysanne; applaudir aux danses villageoises; y prendre leur part; et l'on hausse gentiment les épaules en disant; «chacun a ses faiblesses, n'est-ce pas?» Ce ne sont ni faiblesses, ni



M. Albert Jaquet, Marly, président de la FFCC

cients: ils ont leur foi. En attribuant à l'historien de Zurich la sagacité qu'il mérite, on peut attribuer sans erreur à ce gardien des traditions une égale intelligence.

Il ne songeait qu'à cette foule qui leur était attachée bien plus qu'on ne l'imagine, à ce peuple fidèle à ses extractions villageoises ou urbaines, heureux d'avoir des chefs qui résistent avec lui au cosmopolitisme banal et sans couleurs. Sauver ce qui est bon, garder le meilleur! Ce féodal, ce partisan, était aimé des humbles: il n'eut pas de plus profonde joie. Son petit sourire brillait à La Foire aux provisions, à la Bénichon de Bulle, au Théâtre de Treyvaux, à la fête du Vully, aux terrasses de Morat, dans



Mme et M. Jean-Jacques Glasson président de l'Association gruérienne pour le costume et des coutumes et vice-président de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes.

joyeusetés, mais convictions exprimées.

Si les historiens n'ont pas toujours raison, les poètes n'ont pas toujours tort. Et je sais que le poète de Lessoc a comblé sa Gruyère et le pays fribourgeois de grâces et de bénédictions. Nos costumes régionaux ne sont pas destinés à stimuler le tourisme ou à distraire les badauds. Ceux qui les portent, ceux qui les prônent consomment leurs forces dans une mesure dont ils sont cons-

les prés de Chiètres ou de Guin. C'était l'homme simple malgré sa noblesse.» Le samedi 1er mars 1947 et conformément à ce qu'il avait ordonné, ses fermiers portèrent sa dépouille à l'église de Barberêche. Selon sa volonté, il était revêtu pour la dernière fois de l'habit en drap brun de nos campagnes, son chapeau noir fleuri, et sa canne des grands jours à ses côtés.

Albert Jaquet  
Président FFCC

Souscrivez un abonnement à Fribourg-Illustré — La vie musicale  
Le magazine préféré des jeunes et des moins jeunes, des chanteurs, musiciens, écrivains, du costume et des coutumes, des Fribourgeois du dehors, des majorettes.

## L'Aide suisse aux montagnards:

### Une action bienvenue en pays fribourgeois



*La petite route de la Valsainte n'est pas seulement utile pour les visiteurs de ce haut lieu; c'est une voie de communication qui intéresse une vingtaine d'exploitations agricoles, dont plusieurs situées plus haut que la Chartrause, sans parler des chemins d'alpages qui y débouchent. Elle sert à divers transports, notamment celui du lait, et celui des élèves*

*qui vont à l'école à Cerniat. Il a été nécessaire de l'élargir, d'améliorer de nombreux tournants, et de la goudronner: la poussière abîmait les herbages du parcours et la pluie y creusait des fondrières. L'important appoint financier de l'Aide suisse aux montagnards sera la très bienvenu.*

Si substantiel que soit le soutien des pouvoirs publics aux paysans de la montagne, il reste toujours à la charge des propriétaires ou des communes (le plus souvent endettés) un important découvert lorsque de grands travaux doivent être entrepris: corrections de torrents, constructions ou réfections de routes, conduites d'eau ou d'électri-

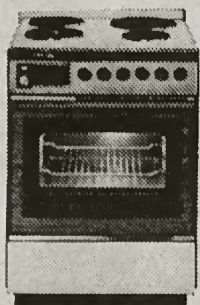
cité, modernisations d'alpages, etc. Aussi l'aide privée reste-t-elle un indispensable complément. Tel est le but de l'Aide suisse aux montagnards, qui sollicite en ce moment la généreuse solidarité des gens de la plaine. Nous illustrons ci-après deux cas d'intervention en Gruyère.

C.B.



*La Tâna, qui descend des Vanils sur Grandvillard, a emporté deux ponts en juin 1975 et causé plus d'une fois des dégâts jusque dans le village. On a maintenant construit des digues et des seuils sur plusieurs points de son cours, ainsi*

*que des murs (notre photo) plus solides que les enrochements pour protéger les rives. L'Aide suisse aux montagnards couvrira 20% des frais incombant à la Commune.*



## Cuisinières MENALUX

- 4 plaques
- avec tiroir

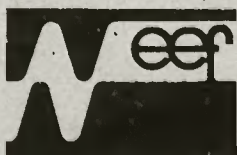
net Fr. 695.—



### Machine à laver BOSCH Modèle V 456

- 4½ kg de linge
- sans fixation au sol
- 14 programmes

Prix EEF net Fr. 1490.-



# Entreprises Electriques Fribourgeoises

FRIBOURG — CHATEL-ST-DENIS — CHATEAU-D'OEX — PAYERNE  
ROMONT et autres magasins et dépôts

Installations courant fort et faible

Concession A + B des PTT

## Maisons et toits de chez nous

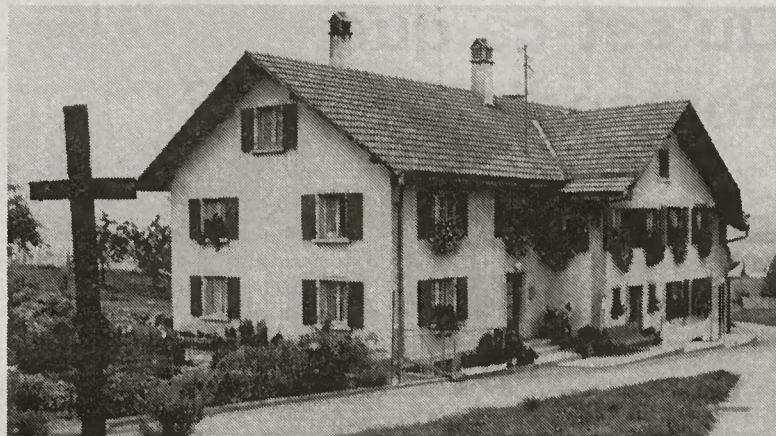
Autrefois, construire une maison était l'affaire du charpentier et du couvreur. Car sous les tuiles, il y avait la charpente faite en bois, en matière noble, vivante. Et c'est cette partie cachée qui lui don-



L'oiseau de Robert Colliard, Châtel-Saint-Denis

nait son caractère. C'était d'elle aussi, que dépendait l'inclinaison du toit. Dans ce galetas, avec tous ses recoins, les gosses pouvaient se glisser à quatre pattes. Il existe encore des galetas en bois de sapin, en bois de foyard, celui des fagots et de la tourbe que l'on avait exploitée entre Sâles et Vaulruz. Qu'est-ce qu'on entassait comme objets dans le galetas de nos vieilles maisons? On pouvait passer des heures à chercher des trésors inimaginables, à jouer à «cache-cache» ou encore aux Indiens.

Ce qu'il y avait de fort plaisant aussi, c'est la lucarne par laquelle on voyait passer les nuages, un rayon de soleil. Il fallait parfois grimper sur un tas de «pives» ramassées au cours de l'automne, pour arriver à mettre son nez dehors. De cette lucarne, nous avions la joie d'admirer une quantité de maisons et de toits pareils au nôtre, des toits aux tuiles rouges ou brunes, des toits aux couleurs lavées et passées par le temps. Et puis, il y avait encore toutes ces cheminées! Elles se multipliaient à l'infini. Que c'était beau comme spectacle! Quand nous étions de petits garçons, nous nous demandions comment le Père Noël pouvait passer par la cheminée! Il fallait déjà être un acrobate.

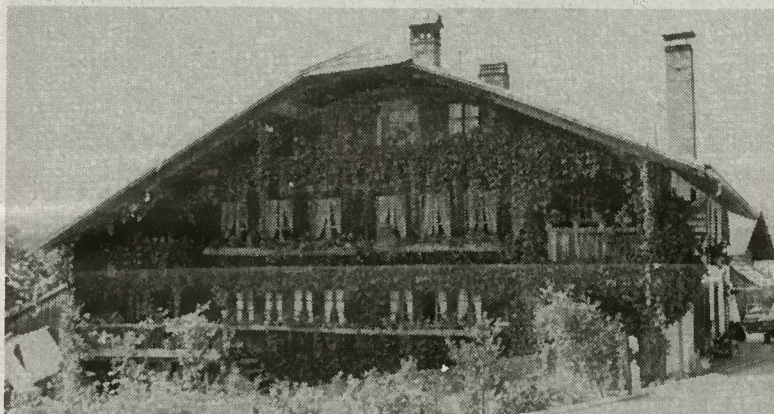


Orsonnens

En s'amusant dans le galetas de la maison de nos parents, on avait parfois la chance de découvrir une chauve-souris dans son sommeil, cachée sous une poutre énorme qui tenait toute la charpente. Bon nombre de personnes se souviennent encore des ces vastes toits destinés à faire couler dans la citerne de la ferme toute l'eau de pluie et de la neige fondue. Cette eau si précieuse à la campagne et à la montagne où les sources étaient rares. Et voilà que depuis quelques années,

l'évolution dans la construction a supprimé le galetas, un grenier qui rendait pourtant de grands services pour entreposer les antiquités et vieux meubles. Nous ne comprenons pas ceux qui quittent les vraies maisons pour aller habiter des gratte-ciel en ville. C'est stupéfiant! Il faisait si bon rêver dans un galetas campagnard, surtout lorsque la pluie crépitait sur les tuiles...

Le rat des champs



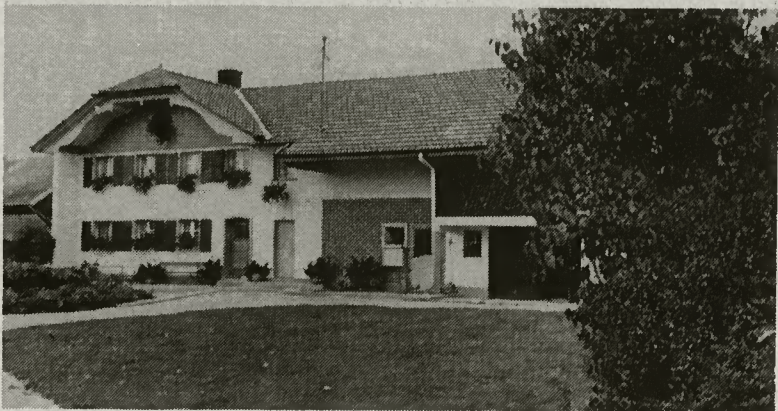
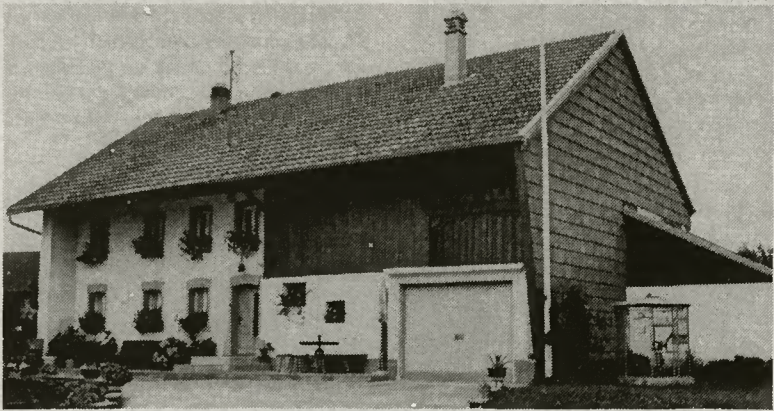
Villarvolard

Rueyres-Saint-Laurent



Montagny-la-Ville

Corpataux



## Un prochain concours romand de patois

Le Conseil des patoisants romands organise un Concours de Patois cette année-ci, avec remise des travaux le 28 février. Il est donc temps que nos auteurs patoisants reprennent la plume. Nous savons d'ailleurs que plusieurs sont déjà à la tâche, pour la rédaction d'une poésie, d'un conte, d'une pièce théâtrale, d'un essai peut-être, en lan-

gue française, sur le sujet imposé: «Le Petois aujourd'hui et demain.» Qu'on sache que tous les genres sont admis, dans n'importe quel dialecte de Suisse romande, de la Savoie, de la Franche-Comté ou de la vallée d'Aoste. De quelle longueur que ce soit aussi, et c'est Boileau qui affirme qu'un «bon sonnet vaut parfois plus qu'un long poème.» Mais qu'on n'oublie cependant pas qu'un concours suppose, exige même, la présentation d'un ouvrage soigné, travaillé, d'une facture supérieure à certains écrits courants. Il faut dire encore que, en raison du but et de l'usage qui est fait de ces travaux, il y

a possibilité de présenter des enregistrements sur bandes magnétiques (mais point sûr cassettes) à l'usage de la Radio Romande, pour ses émissions «Un trésor national: nos Patois». La Radio romande attribue des prix spéciaux. Les travaux présentés sont jugés par des jurys régionaux, et les meilleurs appréciés au surplus par un jury supérieur présidé par M. Ernest Schülé, rédacteur en chef du Glossaire des patois romands. Le Règlement peut être obtenu auprès des présidents cantonaux, (pour Fribourg: M. Jean Brodard, chelet des Neiges, 1634 Le Roche.) Le numéro de juillet-septembre 1976, du

bulletin L'Ami du Petois, donne également ce Règlement. Tous les travaux, recevront, si ce n'est un prix, du moins une attestation de participation. La proclamation du palmarès aura lieu lors de la fête des patoisants romands qui se déroulera en automne 1977, à Mézières le Jorat.

Amis patoisants, à vos plumes. C'est le dernier moment.

Ls P.

Remise des travaux: 28 février 1977, à Meison de le Redio, «Concours de patois» 1010 Leusanne

# Qu'est-ce que Romandie Confort?

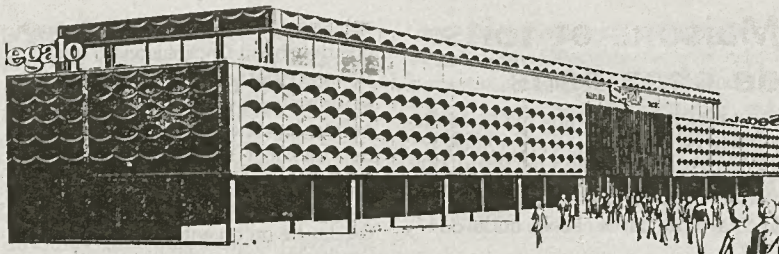
Page publicitaire

C'est le nom de famille d'un groupe de maisons de meubles dont les prénoms sont: Segalo, Rolens, Perrenoud, Vionnet, Tinguely, Galeries du Meuble, DED, Confort-Discount. Au total, près de 25 magasins offrant plus de 35 000 m<sup>2</sup> d'exposition, de loin le plus vaste assortiment de Suisse romande. Chaque maison a conservé sa personnalité, élargissant ainsi les possibilités de choix. A l'inverse de concurrents dont l'assortiment est identique dans chaque point de ventes, vous découvrirez des univers différents chez

de répondre à vos désirs; ils se proposeront de vous y accompagner ou, à votre convenance, vous remettront un chèque-transport (sans obligation d'achat). Vous ne devriez pas manquer l'occasion de flâner dans le «Centre romand du meuble» à Romanel/Lausanne, véritable paradis de l'ameublement contemporain, avec ses mobiliers, ses tapis d'Orient, ses moquettes, ses rideaux, ses articles de décoration. En favorisant un partenaire de «Romandie Confort», même extérieur à la Gruyère, vous contribuerez à assurer l'exploitation des services qui se trouvent à Bulle: dépôts, ateliers, polissage, livraisons, transports.

## Une direction gruérienne

L'administration de «Romandie Confort» est centralisée à Romanel/Lausanne, plusieurs collaborateurs gruériens y assument des responsabilités. M. Paul Castella a confié la direction générale du groupe pour le secteur commercial à M. Charly Grandjean, bien connu en Gruyère et pour le secteur

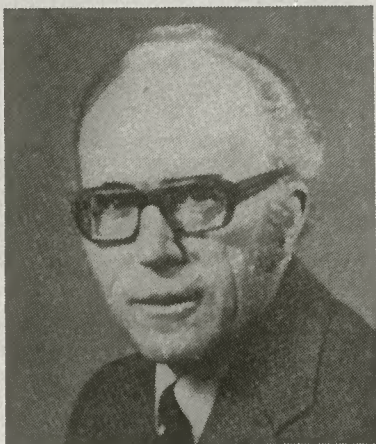


Notre Centre de Romanel, le plus grand magasin du groupe, où l'acheteur trouve tout ce qu'il peut désirer

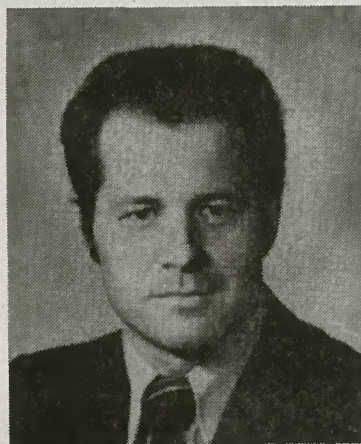
## De l'histoire... à nos jours

Monsieur Napoléon Vionnet fonda le 2 mai 1947 un commerce de meubles qui est devenu le plus important du canton de Fribourg et l'un des premiers en Suisse romande, avec ses expositions à

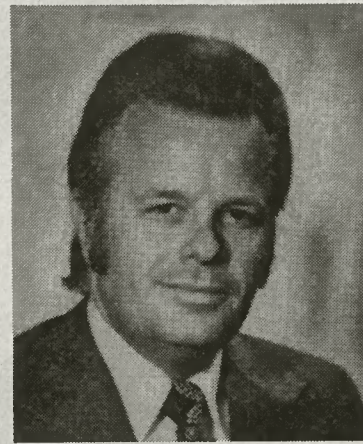
Dixi SA, Le Locle, groupe industriel aux activités diversifiées, dont le propriétaire est Monsieur Paul Castella. A considérer aujourd'hui la position et les activités de Monsieur Paul Castella, qui donc devinerait les origines de cet industriel qui compte parmi les personnalités les plus en vue de la métallurgie suisse? Fils d'ébéniste et petit-fils d'armailleur, originaire d'Albeuve, Paul Cas-



M. Castella Paul, administrateur



M. Grandjean Charles, directeur



M. Fragnière Louis, directeur



Photo - Clansson Bulle

Bulle, Genève, Yverdon, Charrat (VS), Lausanne.

Comme bien d'autres, les Ameublements Vionnet S.A. ne furent pas épargnés par les difficultés qui secouèrent l'ensemble de la branche du meuble ces dernières années. Des solutions de rationalisation devaient être trouvées. Elles le furent par le regroupement de plusieurs maisons.

C'est ainsi que Vionnet SA, tout comme Tinguely Ameublement SA quelques mois plus tard, rejoignirent Segalo, Rolens et Perrenoud pour constituer l'ensemble: «Romandie Confort», la première chaîne romande de l'ameublement. Celle-ci est étroitement liée à

tella est issu d'une famille dont les racines plongent profondément dans la terre gruérienne.

C'est un peu une réponse à un appel du cœur qui l'a incité à renforcer des attaches avec le pays et à renouer avec le bois, matériau noble. Il se décida donc à investir largement en Gruyère à un moment où les investisseurs se font rares. Cet apport d'énergie et de moyens nouveaux profitent à l'ensemble de l'économie gruérienne: à commencer par les 65 collaborateurs de la maison, en passant par les fabriques de meubles de notre région pour arriver à des retombées dont chacun d'entre nous profite de près ou de loin.

Perrenoud, qui se rapproche de l'ensemblier (style), ou Segalo qui présente des mobiliers modernes (design), ou Vionnet qui s'est donné un ton classique, ou Confort-Discount qui pratique des prix à l'emporter. En vous adressant en toute confiance aux magasins Vionnet ou Tinguely à Bulle, vous êtes assurés de trouver votre bonheur, car vous accédez du même coup à l'éventail géant de «Romandie Confort». C'est le sens d'une rationalisation bien comprise.

Si le choix de nos magasins bullois ne correspond pas à toutes vos exigences, nos collaborateurs vous indiqueront l'exposition qui aura le plus de chance

d'exploitation à M. Louis Fragnière qui a accompli toutes ses écoles à Bulle où il compte de nombreux amis.

Les faits démontrent à l'évidence que «Romandie Confort», première chaîne romande de l'ameublement est véritablement une affaire de Gruériens.

Quoi de plus logique, le bois a de tous temps été une des ressources privilégiées de ce pays.

Alors que des clients de toute la Suisse font confiance à la Gruyère pour l'achat de leurs meubles, nous nous permettons de poser une question, aujourd'hui plus actuelle que jamais: «Croyez-vous qu'il est raisonnable que des Gruériens aillent acheter leurs meubles ailleurs?



FRIBOURG - ILLUSTRE  
MAGAZINE BIMENSUEL  
PARAISANT LE PREMIER  
ET LE TROISIEME MERCREDI  
DE CHAQUE MOIS

Le renouvellement de votre abonnement à Fribourg-Illustré est non seulement une preuve d'attachement à notre magazine, mais un encouragement pour la rédaction de toujours mieux vous servir sur le plan culturel, sportif et récréatif.  
L'abonnement pour 1977 ne coûte que Fr. 38.70

# Sport d'hiver et divers

## Le ski de fond (III)

### Sur pente douce, le stackning

Le stackning est un geste simple, s'employant dans les portions de plat descendant, au début ou à la fin des descentes, chaque fois que vous aurez une vitesse trop grande pour

s'ouvrir, en fin de poussée, sans que vos bâtons s'échappent à chacun de vos mouvements).

Le stackning s'accompagne, dans sa phase active, d'une flexion des jambes et du buste et d'une expiration prolongée (comme chaque fois qu'il y aura flexion du buste en avant) puis d'un redressement du buste et d'une inspiration dans la phase de repos.

### Le pas tournant: indispensable

En ski de fond, les skis et les pistes ne vous permettront que rarement l'utilisation des virages dérapés: par contre, les pas tournants sont indispensables pour éviter un obstacle, changer de direction, ou s'arrêter.

Au pied des petites descentes entraînez-vous à faire plusieurs pas



Offensive hivernale sur le canton de Fribourg.

pratiquer l'alternatif, mais insuffisante pour glisser sans rien faire. Exécutez simplement une poussée simultanée des deux bras tandis que vous glissez, poids du corps réparti sur les deux skis (pieds au même niveau). L'essentiel est de produire une poussée complète des bras en extension, loin vers l'arrière: plantez les bâtons légèrement en avant des fixations. En fin de poussée, sentez que vos mains dépassent largement les hanches, et qu'elles s'ouvrent pour laisser dégager les bâtons. Vous ne devez pas déplanter volontairement vos bâtons, mais ils doivent se dégager seuls de la neige (vérifiez que les dragonnes de vos bâtons soient bien réglées, ce qui vous permettra de laisser vos mains

tournants successifs pour revenir vers l'amont et vous arrêter, par légers déplacements angulaires de vos skis. Dans les traces matérialisées dans la neige, cherchez ensuite la précision du geste: prenez appui sur le ski extérieur et poussez avec la jambe extérieure en faisant passer le poids du corps complètement sur la jambe intérieure. Ramenez la jambe de poussée en dégageant bien la spatule de la neige, par flexion de cheville. Au plat, utilisez les pas tournants pour reprendre de la vitesse, au besoin en combinant avec une poussée simultanée sur les bâtons, et seulement après avoir réussi plusieurs pas tournants en faible pente et obtenu une bonne précision du geste.

Des coureurs à l'approche de l'arrivée



Le ski de fond: un sport pour tous

### Pour monter, adoptez le pas alternatif

En montée, utilisez l'alternatif, mais adaptez-le au degré de pente rencontré. Augmentez la cadence, et raccourcissez la foulée au fur et à mesure que la pente augmente. Le temps de glissée se réduit pour être complètement supprimé en pente forte. Pour favoriser l'adhérence du fartage, tapez légèrement les skis, et renforcez le travail des bras (gardez les mains basses et près du corps pour que les bâtons plantent obliques, à la hauteur du pied opposé, et non en avant). Augmentez également la flexion du genou et de la cheville, en «poussant» légèrement votre genou vers la pente.

### Le stawug, ou pas combiné

Le stawug, c'est un peu une combi-

nement du buste. Enchaînez sur l'autre jambe pour exécuter le geste de façon symétrique. Mais avant de chercher à décomposer votre geste pour le réussir, vous aurez souvent intérêt à rechercher une exécution globale, soit en très faible pente, soit au sommet de bosses bien marquées. Par exemple: au sommet des bosses, faites plusieurs pas alternatifs courus avant de planter vos bâtons dans la partie descendante de la bosse et poussez alors sur vos deux bâtons pour vous lancer dans la descente.

Pratiquez le stawug lorsque votre vitesse est trop élevée pour l'alternatif mais trop faible pour le stackning. Comme tous les autres gestes, il n'aura sa pleine efficacité que si vous l'adaptez parfaitement au terrain que vous rencontrez.



Beauté et splendeur de l'hiver à Marly

Photos G.Bd-FI

naison d'un ou plusieurs alternatifs sans bâtons avec une poussée de stackning, d'où son nom aussi de «pas combiné». Vous pratiquerez surtout les stawugs dans les portions de plat descendant et au passage des bosses. Mais vous devez, pour l'apprendre, pratiquer correctement l'alternatif sans bâtons et le stackning. En stawug, un temps par exemple, portez les deux bras ensemble vers l'avant pendant que vous poussez d'une jambe en alternatif. Puis, en prenant appui sur les bâtons en avant, effectuez une poussée complète des bras, tandis que la jambe arrière revient progressivement vers la première. Comme en stackning... soufflez pendant la flexion du buste, et l'action des bras, inspirez pendant le redres-

Il existe aussi d'autres gestes techniques en ski de fond, mais qui nécessitent, pour les apprendre, une pratique et une aisance suffisante de la part des skieurs: par exemple, le «pas suédois» ou le «pas finlandais», et appelés aussi «alternatif 3 temps» et «alternatif 4 temps» qui sont des variations du pas alternatif normal. Ces gestes sont surtout utilisés en course, par les compétiteurs pour reposer les bras ou le dos, et varier la position du buste.

Dans notre  
prochaine édition:  
Le plaisir du  
ski de fond

# Ecole fédérale de gymnastique et de sport Macolin/Suisse

## Publication

stage d'études 1977/1979 pour l'obtention du diplôme de maître ou maîtresse de sport à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organise, dès octobre 1977, un nouveau stage d'étude en vue de l'obtention du diplôme de maître ou maîtresse de sport.

Au cours des deux années de durée du stage, les élèves bénéficient d'une formation théorique, pratique et méthodologique qui leur permet d'exercer ensuite la profession de maître de sport.

Les conditions de participation aux examens d'admission sont les suivantes:

- âge minimum 18 ans au début du stage (âge souhaité: 20 ans, et, pour les messieurs, ER accomplie)

- certificat de bonnes mœurs
- état de santé général satisfaisant
- formation générale suffisante
- maîtrise de langues française et allemande, permettant de suivre avec profit l'enseignement, dispensé dans ces deux langues
- aptitudes suffisantes pour la gymnastique fondamentale, le gymnastique aux agrès, l'athlétisme, la natation, les jeux
- aptitudes particulières pour une discipline sportive au choix du candidat

Le délai d'inscription expire le 20 avril 1977

Examen d'admission: du 30.5. - 4.6.1977

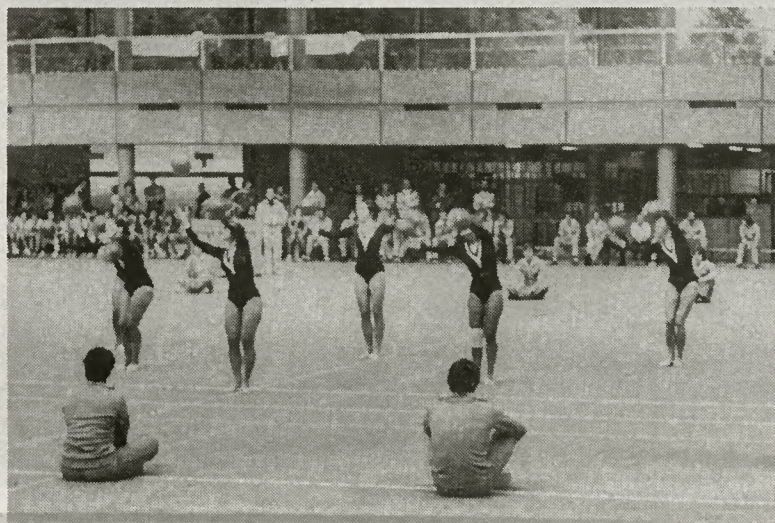
Les intéressés peuvent obtenir auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, 2532 Macolin, la documentation complète concernant le stage d'étude.



Un gardien de football au cours d'un entraînement physique

Photos G.Bd-FI

De futurs professeurs de sport lors d'un exercice à la balle à Macolin



Les membres de l'équipe suisse

Un exercice dans la salle de sport de Macolin



## Jeunesse et sport en l'an 1976

Pour la première fois depuis sa création, le mouvement «Jeunesse et Sport» enregistre une baisse de participation, bien que le montant des subventions accordées aux activités de cette institution soit plus élevé.

La participation est en régression de 0,3 pour cent, alors que la durée des activités a augmenté de quatre pour cent. La diminution est certes minime. Mais quel que soit le nombre, nous sommes contraints de constater que le développement de J + S, en croissance jusqu'à aujourd'hui, a été ralenti par la baisse de la conjoncture. A l'origine de cette stagnation, il y a la récession économique, la tendance du citoyen suisse à économiser davantage, la volonté de la Confédération de faire des économies. Notons que la suppression du demi-tarif dans les entreprises de transport public a joué un rôle important, en particulier chez les jeunes. Le frein de la Confédération à l'engagement de personnel, a également eu son effet négatif. Ce dernier point a ralenti l'introduction dans J + S des quatorze autres branches citées dans l'ordonnance du Département et qui font pourtant partie

intégrante de l'offre qui s'avère attrayante. Il faut reconnaître que le personnel qualifié nécessaire à l'élaboration de nouveaux documents didactiques à la direction compétente de nouvelles branches sportives, fait actuellement défaut à l'Ecole fédérale de gymnastique et sport.

Nous devons donc constater un temps d'arrêt pour le développement de J + S. Ce fait doit être interprété comme une mise en garde, si ce n'est un signal d'alarme. Nous devons par contre admettre que la conception et les structures de J + S ont été mûrement réfléchies, pensées et élaborées. Jeunesse et Sport constitue un tout parfaitement équilibré, où toute amputation peut avoir des répercussions néfastes.

Pour éviter que la stagnation actuelle conduite à une véritable régression, il est nécessaire de consacrer tous nos efforts à défendre les positions déjà acquises. Dans cette optique, il faut souhaiter une amélioration progressive de l'enseignement et une efficacité toujours plus grande des moyens à disposition. La meilleure solution ne serait-elle pas celle de se tourner avant tout du côté de la jeunesse qui ne pratique pas le sport. Dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire. Le terrain en friche peut être fertilisé.

FI

**SPORTIFS D'ICI ET D'AILLEURS, SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT  
A FRIBOURG-ILLUSTRE**



## Veveyse

### 40e anniversaire du Moto-Club Châtel-St-Denis

Le Moto-Club Châtel-St-Denis a fêté dernièrement le 40e anniversaire de sa fondation. Cette fête des motards châtelais se déroula à l'Hôtel Ermitage, aux Paccots, «sans pétarades», mais dans une «accélération» d'amitié.

Le président du M.C. Châtel se plût à saluer en termes amicaux la nombreuse assistance et en particulier MM. A. Genoud, syndic, président d'honneur et membre fondateur des courses de côtes, Oscar Genoud, conseiller communal, président de la course Châtel-Les Paccots, Roger Comba, président de la commission des finances de la F.M.S., Charly Stadler, président cantonal de l'association motocycliste fribourgeoise, Michel Pilloud, président de la société de Développement, Jean-Marie Colliard, juge de paix, les délégués des Clubs de la Gruyère, de Vevey et de Lausanne, ainsi que MM. Mario Bernadini, Roger Dénervaud, Robert

Mossier, et Jean-Michel Colliard, anciens présidents du Club. Il exprima sa reconnaissance aux membres fondateurs ainsi qu'à tous ceux qui prirent une part active au sein du Moto-Club durant ces 40 dernières années, et releva les mérites du premier président, M. Louis Colliard, absent pour cause de maladie. La partie oratoire se déroula sous la houlette de M. Bernard Rohrbasser, président de la fanfare, qui fut égal à lui-même, c'est-à-dire qu'il s'acquitta de sa tâche avec son aisance coutumière. M. A. Genoud, syndic, apporta les félicitations et les vœux de l'autorité communale, et du Préfet et remit au Club jubilaire un vitrail aux armoiries de la Commune. Il fit l'historique des courses de côte, du championnat suisse sur route dont il fut le secrétaire puis le président, relatant les prouesses des Scheidegger, Camathias et Rung lors des courses de Châtel-Les Paccots.



Photo: de gauche à droite, MM. Jean-Pierre Genoud, CH; Stadler, président cantonal; Albert Genoud, syndic de Châtel-St-Denis.

S'exprimèrent ensuite M. Michel Pilloud, président de la société de développement, M. Roger Comba, au nom de la FMS et du M.C. de la Gruyère, M. Stadler, président cantonal qui décora MM. J.P. Genoud, président du Club, et Albert Genoud, syndic, de la médaille de mérite du Moto-Club international de la Madona des Centaures, M. Oscar Genoud, président de la course de côte Châtel-Les Paccots, M. Mario Berna-

dini, ancien président, M.J.M. Colliard, juge de paix, M. Cafari, au nom des clubs invités, ainsi que M. Raphaël Pache qui avait revêtu pour la circonstance sa combinaison motocycliste de l'époque.

Mme Jean-Pierre Genoud et le syndic de Châtel furent fleuris au cours de cette soirée qui marque une étape du M.C. Châtel, que nous félicitons et auquel vont nos meilleurs vœux.

## Où la terre est inspiratrice de poésie

### Deux millions de bovins en Suisse

Le Bureau fédéral de statistique a établi un recensement du bétail dans notre pays en 1976. Le cheptel bovin compte pour la première fois deux millions de têtes, soit une augmentation de 39 900 animaux (2%) par rapport à 1975. Le nombre des vaches se chiffre à 907 000 têtes, soit un pour cent de plus que l'an passé. Nous devons toutefois constater que le nombre des taureaux reproducteurs est par contre en régression d'un millier de têtes. Il a été dénombré un peu plus de 15 000 taureaux en Suisse.

En ce qui concerne l'espèce porcine, l'effectif a atteint deux millions de têtes. La progression est de 2,1% par rapport à l'année précédente. Ce rythme soutenu caractérise l'expansion de la production ovine dont le troupeau comprend 377 300 têtes



(+ 11 700). Ce recensement a permis de dénombrer également 900 propriétaires de moutons de plus qu'en 1975 (3,9%). Le troupeau compte actuellement 23 800 têtes. L'effectif chevalin qui se monte à 46 620 têtes accuse un recul de 520 unités.

La surface des terres ouvertes, qui avait diminué de 10 000 ha (4%) entre 1955 et 1965, s'est agrandie de 13 000 ha (5%) grâce aux mesures prises par la Confédération. L'an passé, elle atteignait 262 000 hectares.

Le rat des champs

# CARNAVAL



Châtel-Saint-Denis, 20 février 1977

**CORTEGE à 14 h. 30**

30 groupes, chars et guggenmusiks

Chauffage - Tous systèmes  
Chauffage MONOTUBE (WEGA)  
Ventilation - Climatisation  
Installations sanitaires

**GEORGES**  
*Mauron*

31, route du Jura  
1700 Fribourg  
Tél. 037/22 19 55

Toute la climatisation a été réalisée par nos soins

## Noces d'or à Dompierre...

C'est au cours d'une magnifique journée placée sous le signe de la joie que M. et Mme Henri Aubonney-Sallin, de Dompierre, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur vie commune. Le couple jubilaire était entouré pour la circonstance de ses 5 enfants, 10 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils. M. et Mme Aubonney ont vécu jadis à Montagny, Matran et Cousset avant de s'établir à Dompierre. Nous les félicitons!

La famille Aubonney, de Dompierre  
(Photo FI)



## Avez-vous de l'œil?



Dans quel village se trouve cette église?

Délai pour l'envoi des réponses: 15 février 1977

Notre adresse:  
Rédaction de Fribourg-Illustré, 35, rte de la Glâne, 1701 Fribourg

Photo parue dans notre édition du  
5 janvier 1977

La réponse qu'il fallait donner: Alterswil (district de la Singine)

Une seule personne nous a fait parvenir la réponse juste. Il s'agit de Mme Andrée Baudin, Metren

Un abonnement de trois mois gratuit à Fribourg-Illustré

Feuilleton de Fribourg-Illustré

## Juste avant l'Orage

par Albert-Louis Chappuis

VII

### Chapitre III

Les élections dont on parlait de plus en plus elleient opposer dans le district neuf candidats pour trois sièges à retenir. Le district réunissant trois partis politiques et chaque parti ayant un siège jusque-là, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute que la nouvelle répartition serait identique à la précédente, les forces en présence n'ayant guère changé.

Avec un système majoritaire, tel qu'il existait autrefois, l'élection n'aurait présenté aucune complication. Avec la représentation proportionnelle, la situation n'était pas pareille. Elle obligeait les partis à présenter une liste complète de trois noms.

C'était beaucoup. C'était trop. Chacun était conscient que ce système était viable pour les grandes agglomérations, mais n'aurait pas sa place dans un district essentiellement agricole. Chacun était conscient aussi qu'aucun parti

n'allait obtenir deux sièges. Des résultats contraires n'étaient officiellement pas souhaitables. Une telle surprise n'aurait pas manqué de créer un malaise.

Officiellement, non, personne n'y tenait, mais intérieurement, cette possibilité chatouillait tout de même l'esprit de quelques affamés, ayant les yeux plus gros que le ventre.

La politique étant ce qu'elle est, la méfiance régnait tout de même au niveau des groupes et, parfois, même entre les candidats du même bord.

A commencer par Jost. Qui jalousait son colistier.

La preuve?

Si le député se représentait, Jost ne ferait aucune concession. C'était écrit dans sa tête. En caractères gras. Il mettrait tout en œuvre pour arriver à ses fins. Bien sûr, il manœuvrerait avec doigté.

Mais, pour Jost, Jotterand allait se retirer. C'était clair. Des bruits, d'ailleurs, avaient circulé dans ce sens. Il en était même si sûr qu'il se voyait déjà élu, déjà accueilli en triomphateur dans son village. Déjà, il entendait les cloches de l'école et de l'église sonner de concert pour saluer cet événement, comme elles s'unissent pour souligner la fête nationale.

Les drapeaux étaient tendus de toutes parts, aux fenêtres, au bureau de poste, à la pinte. Une réception était organisée en son honneur et le syndic, son syndic à lui, bien que n'étant pas de son parti, allait bien être obligé de prononcer un discours et faire l'éloge de l'élu.

Tout cela était dans l'air, trottait dans la tête de Jost quand un beau jour, la nou-

velle lui tomba dessus. Comme un boulet.

Jotterand se représentait.

Jost fulmina.

C'en était trop. Jotterand exagérait. Sa décision allait lui coûter cher.

Jost fulmina plus encore, lorsqu'il apprit que le syndic Crisinel était à l'origine de cette décision.

Non, Jost ne pouvait comprendre Jotterand, comme il ne pouvait comprendre Crisinel, le syndic, qui aussi bien que Jost, connaissait la situation financière de son concurrent.

Des dettes partout, des factures impayées, des rappels constants, Jost connaissait la situation de Jotterand. Ses qualités de membre du comité de la Société d'agriculture, lui avaient permis de s'en rendre compte.

Jost cherchait, mais il avait beau se creuser la tête. Il ne trouvait pas les raisons de l'appui du syndic, le syndic qui n'était jamais intervenu jusque-là en faveur du député, bien qu'étant du même bord.

Alors qu'à cette occasion Crisinel était précisément placé pour faire comprendre au député que son règne s'achevait, il l'encourageait, au contraire.

Jost se souvint d'un bruit de fréquentation. Il n'y avait pas tellement cru. Ignorant jusque-là si celle-ci était effective entre la fille du syndic et le fils du député, il en vint à se demander si cette liaison n'avait pas pris corps et dicté au syndic cet appui.

Un mariage entre la fille du syndic et le fils du député. Un beau faire-part à envoyer aux invités. Les titres y sont. Mais le reste ne suit pas. Du moins, pour le fils Jotterand. Non, le syndic ne pouvait

tolérer une telle union, ou, s'il la voyait d'un œil favorable, une raison qui échappait à Jost devait en être la cause. Mais quelle raison?

Néanmoins, pour Jost, que Jotterand se représente, qu'il soit appuyé par son syndic, tout n'était pas dit. C'est l'assemblée du parti qui prendrait position, qui désignerait officiellement ses candidats. Jost serait l'un deux. C'était clair. Ses autorités locales y tenaient. L'assemblée du parti le plébisciterait. Pour l'instant, il se perdait en conjectures. Il se rendait compte que plus il approfondissait le problème, moins il le comprenait.

Le seul souci de vaincre était la cause de son tracas, un tracas qui avait des répercussions sur son travail, dans sa famille.

Il avait beau chercher à se dominer, à tout moment ce problème reprenait le dessus.

Sa femme, qui n'avait pas la politique en odeur de sainteté, sans narguer son homme, essayait de le raisonner.

- Qu'est-ce que tu veux t'en faire! Sera élu qui sera élu, un point c'est tout.

Comme si les femmes y connaissaient quelque chose. La preuve venait de lui en être donnée. Sera élu qui sera élu. Voilà bien une réponse de femme, à qui ces problèmes échappent. Et puis, la politique, c'est d'abord l'affaire des hommes. Un point c'est tout. Que les femmes s'occupent de leur ménage, des gosses, du foyer. C'est là qu'est leur véritable rôle.

Ce qui avait tracassé Jost, jusque-là, c'était précisément d'être dans le doute.

A suivre

# 100 ans de Protection de la Forêt

Le Musée d'histoire naturelle, en collaboration avec l'Inspection cantonale des forêts de l'Institut de biologie végétale de l'Université de Fribourg, a le plaisir de présenter, du 21 janvier au 13 février 1977, une exposition consacrée au centenaire de la législation fédérale en matière forestière.

Cette exposition est destinée au public en général et aux élèves des classes secondaires en particulier; elle circulera dans les différentes écoles secondaires du canton durant l'année 1977. Cette exposition sera complétée par la projection du film «Vivre avec la forêt».

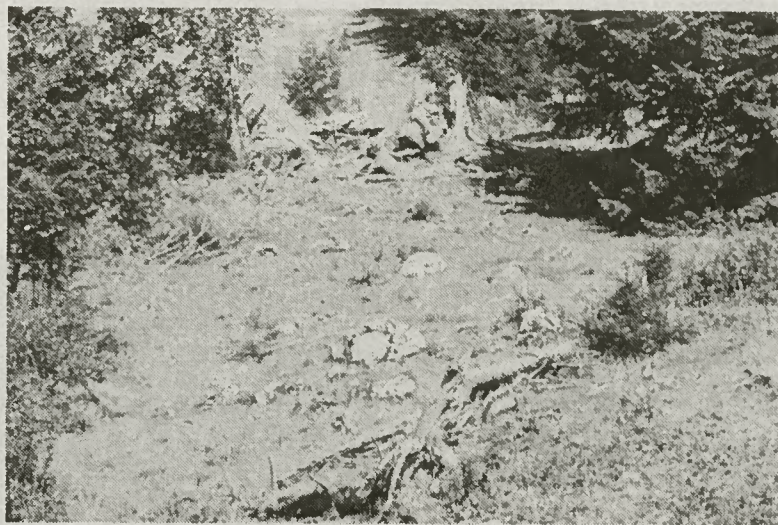
Une vingtaine de panneaux groupés en trois thèmes illustrent tout d'abord les activités vitales des arbres dans lesquelles entrent en jeu l'oxygène, l'eau et le gaz carbonique; puis c'est le rôle de la forêt pour les animaux sauvages qui est présenté; enfin la fonction protectrice de la forêt est mise en évidence. La forêt offre en effet une protection contre les dangers naturels tels que l'érosion par l'eau et le vent, les avalanches, les

éboulements, les inondations causés par les crues des torrents; elle protège aussi contre les dangers de la civilisation tels que la pollution de l'air.

Le rôle économique des forêts, en tant que fournisseur de matière première et lieu d'occupation d'une main-d'œuvre relativement importante ainsi que la fonction sociale (zones de délassement) sont aussi abordés par cette exposition.

Depuis un siècle, de vastes surfaces de forêts sont protégées par les lois; elles ont ainsi échappé à la destruction et à une exploitation abusive. Mais les bienfaits que nous apportent les forêts ne peuvent être assurés pour l'avenir que si l'on continue à les traiter par une sylviculture soignée et à les protéger contre les atteintes injustifiées de la civilisation moderne.

100 ans de protection de la forêt, c'est l'occasion - particulièrement dans notre canton où la forêt occupe un cinquième du territoire - de rappeler son importance et la nécessité de la protéger.



## 100 Jahre Schutz des Waldes

In Zusammenarbeit mit dem Kantonsforstamt und dem Institut für Botanische Biologie der Universität kann das Naturhistorische Museum vom 21. Januar bis 13. Februar 1977 eine Ausstel-

Vordergrund gestellt. In der Tat bietet der Wald Schutz gegen die Naturgewalten wie Wasser und Wind, die Lawinen, Erdbeben, Überschwemmungen durch Anwaschen der Sturzbäche. Der Wald schützt ebenfalls gegen die Gefahren der Zivilisation, z.B. die Luftverschmutzung.

Auch die wirtschaftliche Rolle des Waldes als Lieferant von Rohmaterial und als Beschäftigungsort für zahlreiche



lung zeigen, die dem hundertjährigen Bestehen der Forstgesetzgebung gewidmet ist.

Diese Ausstellung richtet sich an die Öffentlichkeit und vor allem an die Schüler der Sekundarklassen; im Verlauf des Jahres 1977 wird sie in den verschiedenen Sekundarschulen des Kantons zirkulieren. Die Ausstellung wird von einer Filmvorführung «Leben mit dem Wald» ergänzt.

Ungefähr 20 Tafeln mit drei Themen erläutern zuerst die lebenswichtigen Funktionen der Bäume; denken wir an den Sauerstoff, das Wasser und den Kohlendioxid. Weiter wird die Rolle, die der Wald für die wild lebenden Tiere spielt, aufgezeigt; die beschützende Funktion des Waldes wird in den

Arbeitskräfte, sowie die soziale Funktion als Entspannungszone werden von der Ausstellung erwähnt.

Seit einem Jahrhundert werden grosse Waldflächen durch das Gesetz geschützt und konnten so vor Zerstörung und missbräuchlicher Ausbeutung bewahrt werden. Aber nur durch einen fortwährenden pflegenden Waldbau und weiteren Schutz vor den Angriffen der modernen Zivilisation kann die wohltuende Wirkung des Waldes auch in Zukunft gesichert werden.

100 Jahre Schutz des Waldes! Ergreifen wir die Gelegenheit - vor allem in unserem Kanton, wo der Wald ein Fünftel der ganzen Fläche ausmacht -, an seine Bedeutung zu erinnern und an die Notwendigkeit, den Wald zu schützen.

## Praroman

### Quarante-cinq ans de mariage

M. Valentin Neuhaus et sa femme, née Olga Rotzetter, ont fêté leurs quarante-cinq ans de mariage dans la joie de leur famille qui compte quatre enfants, quatorze petits-enfants et une arrière-petite-fille. Agés respectivement de 67 et 65 ans, les jubilaires bénéficient d'une excellente santé. Ils habitent Praroman depuis leur mariage en 1932.

A son tour, Fribourg-Illustré adresse à ce sympathique couple, toutes ses félicitations et ses vœux de bonheur.



# le huitième district fribourgeois

Une chronique «hors les murs»

de Gérard Bourquenoud

## Courrier

### A la rédaction de FI,

Déjà abonné à «FRIBOURG ILLUSTRE Reflets Fribourgeois». C'est vous dire que je suis fidèle à votre magazine. Je réalise, aujourd'hui, un projet souvent renvoyé: celui de porter à votre connaissance le contentement que me procure la lecture de votre magazine. J'apprécie comme il convient, vos articles diversifiés, bien présentés, ainsi que la bonne qualité de vos photos; un ensemble qui nous apporte un air plaisant du pays.

Votre dernier No du 5 janvier 77 cite un 10e anniversaire pour «Fribourg-Illustré» en tant qu'organe officiel de l'Association Joseph Bovet. Ce qui aurait été proposé par un délégué du Cercle Fribourgeois de Suisse allemande. (En l'occurrence, il s'agit du «Freiburger Verein», Genève). Vous avez certainement été mal informé. C'est pourquoi, je tiens à formuler une rectification.

Lors de l'assemblée des délégués du 22 octobre à Estavayer-le-Lac, c'est en tant que membre du comité de l'Association Joseph Bovet que j'eus le plaisir de voir ma proposition acceptée: Faire de Fribourg Illustré, l'organe officiel de l'Association. J'étais alors membre du



Le visage rayonnant de bonheur des membres du Cercle fribourgeois de Genève

comité du Cercle Fribourgeois de Genève, présidé par Monsieur Robert Aebischer.

Avec mes félicitations réitérées, je vous salue bien cordialement.

A. Tercier  
Av. des grandes communes 22  
1213 Onex  
Tél. 92 56 87

## AJB - INFORMATION

Le comité de l'Association Joseph Bovet invite les sociétés affiliées à participer à une assemblée extraordinaire qui aura lieu le dimanche 6 février à 9 h. 30, dans les locaux du préventorium des Sciernes d'Albeuve. Cette rencontre a pour effet d'étudier le projet de Fondation d'une société immobilière coopérative pour l'achat ou la construction d'une maison de vacances AJB.

Il est recommandé que chacun apporte son pique-nique, ses services, des chaises et des tables pour le repas en commun.

### Une autre date à retenir

Le 30 avril prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle, l'Association Joseph Bovet organisera un grand loto en faveur du Fonds de vacances pour les enfants des Fribourgeois «hors les murs». Qu'on se le dise!

FI



Des membres du Cercle fribourgeois du Locle...

... et de la Société fribourgeoise de Berne



Des compatriotes de Nyon...

... et de Colombier (NE)



## Chronique des Fribourgeois «hors les murs»

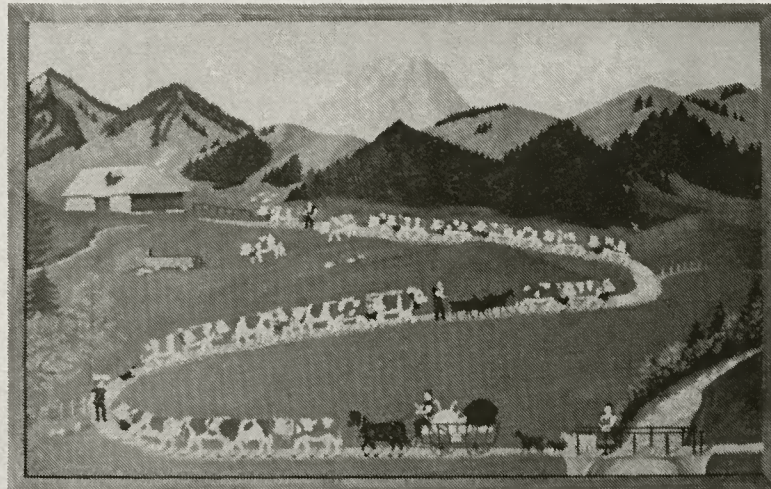
### Le hobby d'une Fribourgeoise «hors les murs»



Mme Angèle Zappa-Castella

Ce n'est pas tous les jours que l'on a le plaisir de rencontrer une compatriote du dehors qui s'adonne à la peinture. Mariée à un Jurassien dans l'âme, Mme Angèle Zappa-Castella, a été contrainte de quitter sa terre d'origine pour suivre son mari et fonder un foyer à Courtételle, village situé dans le nouveau canton du Jura. C'était il y a vingt-deux ans. Je n'ai pas à me plaindre d'elle, car je suis très satisfaite de mon sort.

Occupée durant dix-huit ans dans une usine, sa santé l'obligea à abandonner son emploi. Membre dévouée de l'Amicale des Fribourgeois de Delémont, Mme Angèle Zappa-Castella, a commencé à peindre à l'âge de cinquante ans, en réalisant la décoration de la salle du Restaurant de Courcelon, qui est aussi le local de réunion de nos compatriotes émigrés dans cette région. Sa deuxième poya a été achetée par une serveuse de Bulle, d'autres par des amis habitant le Jura, et la dernière a été faite pour M. Elie Grivel, à Porsel.



Cette poya n'est-elle pas le fruit d'un don en soi?

A-t-elle acquis le don de son père, Feu Isidore Castella, artiste-peintre, que tout le monde a connu à Gruyères? Pour ma part, les origines d'une vocation, le sens profond de l'art remonte à une sensibilité qui prend naissance dans l'enfance.

Ce qui caractérise la peinture de notre compatriote, c'est cette simplicité qui vous met à l'aise. Le peintre est une femme de la terre, raison pour laquelle, toutes ses poyas sont d'une exquise fraîcheur. Elles sont même une découverte, un enchantement. La pureté du paysage et les couleurs naturelles y tiennent une place d'honneur. Ce qu'il y

a de plus beau dans la nature, côtoie ce chalet rustique, là-haut sur la montagne!

Peut-être pourrait-on parler de victoire sur soi-même? C'est un bien grand mot aussi. Ma pensée est plus simple et plus direct que cela. Ses œuvres méritent toute notre admiration, car Mme Angèle Zappa-Castella, gruérienne de cœur, a le don de faire rêver bon nombre d'armaillis de chez nous. Elle l'a parfaitement compris en donnant à sa peinture, une âme et l'amour du pays natal.

Gérard Bourquenoud

### Le patois: un trésor national

Chovigni di vilyè ko-  
themè è di travô ke no,  
là vilyio no j'an yiu à  
pachâ; ke là dzouno  
d'ora n'an don pâ yu è  
ke ne vèron djèmé.

par François Bourguet, Treyvaux

Ly a don chaptant' an indèrè là dyèrthon l'avan fr. 150.- per an. On pâ dè botè è duvè tzemijè, è iran payi le dzoua dè Tzalandè du goutà. Adon, le litre irè vindu 15 ct. On patiè dè cigare 15 ct. On pan 35 ct. è le litre dè vin pè là kabarè fr. 1.20 ou bin ora fr. 1.50 le déci. M'in repèlo ke là kojandère y alâvan Kàdre pè là méjon po 50 ct pèr dzoua. Là j'èkofè pè là méjon po takounâ là botè, fèrâ là nàvouè, montâ di galochè avu là bou pè là bouébo, por alâ a l'èkoula, ni n'èvè è po là j'omo por alâ pè là j'èthrablyio. Là tzapouè kan lou falyiè préparâ po montâ ouna lèviè, lou falyiè don écharâ totè hou pithè dè bou avu l'atzèta a man, ligni krètâ è rabotâ tilè lan a la man. Le dzoua d'ouna lèviè, chin irè on grô dzoua; chi matin, dou tin dè nouthra n'inkourâ Mr. Kaiser, don, vè 1910, dejè n'a Mècha a think' àrè dou matin, po là tzapouè. Adon ly avè rin dè grue, falyiè don lèvà totè hou pithè dè bou, là tzèvron avu di kouârdè è po chin, l'ou fayiè fére di j'alyô à chin ch'intindè du lyn. Le dévèlèné a chi j'ârè, ouna binda dè filyè arovâvan avu le bochon botchiâtâ in tzantin. Ke chin irè galé. Aprè le konpyimin le plyie dègadji alâvè l'inhyoula ou bè de la fritha.

Et ti hou komi ke vignan pè là méjon, vè là payijan avu di hyiotzèté, di chamouni. Dè hà avu di faux, dè Ballaigues, di motè.

Dè hà avu di kouârdè, di demi lin, di tzèvèthro, di kouârdè préchèrè. Dè hà avu di forthè è rathi dè bou. Dè hà po molâ là kuti, là j'èfouâchè, là rajyiâ. Avu di panè è di remachè dè blyantzèta. Dè hà ke vignan y jou, ou krin dè vatze à kayon. Hou polati, i dzenilyè, polè, kounelè, pindzon è tzevri.

Dè hà po no vindre di ketalè, è po, là takounâ. Po takounâ là paraplu, Hou kolporteu avu la grôcha tchièche i rin, avu di lyiètô è di pouârta thòthè pindiè dèkouthè, è dedin ti hou terin pyin dè bougréri.

Milano, le potier po rêtamâ là kulyi, là fortzèté è là potzè. Takounâ là bidon. Hou Bohémiens a la ruva dou bou avu lou kariôla è lou bourichko. Ke fajan di

M. François Bourguet, patoisant



panè blyan, di trabyète in kàdrè, di j'èchkabi, di krèto.

Là trèhyajè dè paye à là fuseau. Avu là krotzè, le lijiâ, le blyantzèchia. La bouratyère a bâthon. Le mortè po pelâ le chukro, la kanala. Le moulin po moulenâ la chô. Hou brego à la kenoye po felâ. Le techotè po fére là tèle là manti. Hou dyiu dè kiliyè pri di kabarè. Hou bôlârè chu là tzevin, ora rin mé dè chin.

Hou balè rintzè dè vatze è dè modzon nèrè è rodze totè a la tzèna. Chi ékàre a l'éthéli. Mon chènia dejè: «Dè mon tin falyiè don ékàre tota la granna a l'éthéli.» Mè, lé bin j'ou èko dou blyiâ d'outon po fére là lin dè paye. In n'apri là vignè là manège a tzavo pri di méjon. Là piti payijan ékojan a bré avu la pitita mèkanike, 3a 4 j'omopoverilè chignâlè, po 2 fran per dzoua. Din mon dzouno tin on n'avè don rin dè machinè, falyiè don fére a bré. Chèlyi to a la faux, l'èrba, là fin, là chérné, la granna è le rékouâ. Ha chèta pri di méjon kan batorâvan le tzenévro.

M'in rapèlo de la première faucheuse, faneuse, a Trivô. Dè mon vélo a pneu pyin, dè mon premi radiô a Trivô. Dè la première auto a Trivô in 18. Mè, âmo adi bin allâ a pi, po mè 87 an féjo ti là dzoua de la màrtze. Là dzouno d'ora, ne van don pâ yin a pi. Che pouéchan, prindran on vélo por alla tantè ou WC. L'y an don ti on vélo, vélo a moteu, moto è prà on n'oto. Chè kèlyan ke che l'an pâ on auto ne tàvèron pâ a lou mariâ. Bin di dzouno d'ora ne châvon don pâ ariâ, pâ chèyi, pâ molâ, tiè rêmolâ. Che gâgnon prâ d'érdzin din là fabrekè, là j'ateliè, ly an acebin l'okajyon dè n'in prâ betâ lèvi acebin. Din mon dzouno tin, on n'avè pâ tan dè hou fithè, ly avè don rin dè bal, kotiè kachâlyiè la demindze du midzoua in n'èvè. Le patron à la bènichon. Ora là don to l'an fitha. Po là dzouno là to l'an la bènichon. On'a tyè a vèrè la Liberté, la Grevie d'ou dechando, ly a tiè là fithè, perto, gran bal, grand loto, kermesse, marche y kârte, fithè dè tzan, dè mujikè,

dè lutte, dè Gyim, d'ou foot., théâtre, soirée di kostumè, don dè tiè rélyi. On lyiâdzo ly avè djémè on n'intèremîn la demindze nè le dumidzoua. On lyiâdzo a Trivô chè mariâvan le delon matin a 4h1/2 5 k'ârè d'ou matin., po ke nyon là vèlyiè. Ly avè don tiè là dou j'èpâ, là dou tèmouin ly avè don rin dè j'auto è chi ke là j'avi menâ in piti tzè ou bin in trinô in n'èvè, le delon dè Kametran, le delon dè Paatiè, dè Pintèkotha è le delon dè la bènichon. Ora là to le kontréro: le dechando, a 4h dumidzoua la mècha. A 8 h. granta marinda, on mache d'invità, ma gâ la nota.

Hou balè bènichon d'on lyiâdzo. Ha mujika in kâro hou j'intalyière botiatâ, chi kortéje a duvè j'ârè, la mujika in titha, le grô bochon botiatâ. Hou groupe dè dzouno ke montâvan chu le pon in tzantin, le demâ, hou danthèkryâyè. Danthe di mariâ, di dzouno, di filyè. Ke chin irè bi. Ora, rin mé dè to chin. Dou tamtam, danthè dè nègres.

On lyiâdzo on fajè là bulyia dou kou per an: La grôcha tena a la koujena, avu là hyindrè... don, rin dè bouèthè Dasch... Ariell Ora là don ti là delon avu la machine a lavâ. Hou balè vèlyiè d'èvè yô on dzulyivè i kârte, ou binokle, a la tapa, ou rutye, le yass adon n'irè pâ kognu. Vè di vejin, di j'èmi, là filyè trehyivan la paye, on dzulyivè de la goutte, d'y j'ârin po la chè, di motchiâ, di zanthagnè, po fourni ouna tacha dè nè. Yon dzulyivè de la serinette fajan kotiè valeses, polka tzandji, tyintè galèjè vèlyè. Ora rin mé dè to chin. Tyiè din là kâfé, k'ora là télé. On lyiâdzo n'avè pâ là lumière électike, tiè le pétrole, là lintèrnè.

Enfin, ha kourta prælyire ke lé apèrcha in Valais:

Mon Diu balyidè mè là chindâ onko grantin.

Dou pyièji du tin j'in tin.

Dou travô pâ tru chovin

Ma dou Fendant... to le tin.

Amen

Bourguet François, Treyvaux

LE GUIDE GASTRONOMIQUE  
DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ VOUS RECOMMANDE  
CES RESTAURANTS OÙ VOUS TROUVEREZ  
BONNE TABLE ET BONS VINS

Hôtel-Restaurant-Bar

# MOLESON

Son menu du jour (11 pour 10)

Ses spécialités: Filet de bœuf KING-GEORGES,  
Sole NAVIGATEUR,  
Scampis MONTE-CARLO,

Ainsi que toutes les spécialités de saison.

Jeux de quilles

Réservez vos tables

Ch. Widmer  
Les Daillettes - Villars-sur-Glâne

Tél. 037/24 25 98



## CAFE RESTAURANT LE SARRAZIN

**LOSSY** (à 2 km de Belfaux)  
Fam. Curty  
Tél. 037/45 12 44

Un aperçu de notre carte:

Jardin pour enfants,  
style rustique.

Site très tranquille  
dans un cadre naturel

Le vrai jambon de campagne  
L'entrecôte du PATRON  
Le steak MAISON  
La fondue moitié-moitié  
et autres menus  
sur commande

## CAFÉ FRIBOURGEOIS BULLE

RESTAURANT RENOMMÉ POUR

son service sur assiette  
ses spécialités de la borne  
ses fondues  
sa petite carte

Fam. P. VALLELIAN-STUCKI  
Tél. 029/2 71 39  
ouvert tous les jours



## Hôtel Restaurant de la Grappe

CHEYRES

Fam. Challand-Barby  
Tél. 037 63 11 66

Menu du jour, carte  
Spécialités: Filets de perches frais, charbonnade,  
entrecôte forestière, fondue  
vacherin ou moitié-moitié  
Chaque dimanche: Jambon à l'os et gratin dauphinois  
Salle pour sociétés et banquets



## Hôtel du Lion d'Or

1726 Farvagny-le-Grand

Menu du jour  
Grande carte  
En saison toutes les spécialités  
de la chasse et toujours  
nos lasagnes maison

Salles pour banquets, noces et sociétés  
de 10 à 400 personnes

Fam. Crisci  
tél. 037/31 11 30



Restaurant:

Spécialités à la carte

Tournedos aux morilles

Fr. 15.—

Service compris

Scampis à l'Indienne

Fr. 15.—

Service compris

Fondue chinoise ou

bourguignonne

Fr. 15.—

Service compris

Spécialités de flambés

et toute une gamme  
d'autres mets.

Dancing:

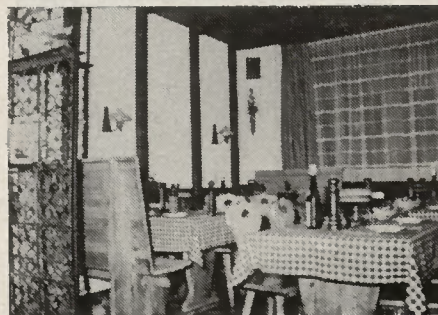
Tous les soirs,  
orchestre-attractions-danse



## Auberge Communale

M. et Mme J.-P. Vorlet  
Téléphone 037/61 25 47  
1531 FÉTIGNY

Restauration soignée  
Salles pour noces et banquets  
Spécialités de saison



## Café- Restaurant MARCELLO

Salle pour banquets et  
sociétés jusqu'à 30 pers.  
Fermé le dimanche

Menu du jour Fr. 6.-  
Petite carte sur assiette

SPECIALITES:  
CHARBONNADE Fr. 16.-  
Fondues moitié-moitié Fr. 8.50

Fam. R. Klaus-Grivel  
Rue Grimoux 1

1700 Fribourg  
Tél. 037/22 38 14

## EDITORIAL

## LEXIQUE MUSICAL

Nous avons annoncé le 15 septembre dernier que nous publierions un lexique alphabétique des termes musicaux couramment employés, notamment dans les programmes de radio.

Nous commençons cette rubrique dans ce numéro en renonçant à l'ordre alphabétique qui aurait été utile pour un fichier, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence. Nous espérons que cette initiative permettra à nos lecteurs de mieux apprécier ce magnifique royaume qu'est la musique. On dit que «la musique c'est le cœur avant tout». Mais il est bon que l'intelligence connaisse toujours mieux ce que le cœur a décidé d'aimer!

P.K.



Aux Arènes d'Avenches en juillet 1976, La Chanson de Fribourg chante «La Reine Berthe», jeu dramatique et musical de R. Barillier et P. Kaelin, une genre qui s'apparenterait à l'opéra comique (voir lexique en dernière page). Au fond l'orchestre Chorus.

*Pour que vos affaires aussi  
soient empreintes de l'har-  
monie la plus pure...*



Rue de Romont 35

Tél. 81 11 81



**SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**  
Schweizerischer Bankverein  
1872

BULLE

FRIBOURG

MORAT

**HOTEL DE LA MOLIÈRE**

Restauration  
Spécialités sur commande  
Fam. André Bise-Fragnière  
**1482 MURIST**  
Tél. 037/65 11 20



Toutes vos épargnes  
à la Banque locale

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL**

**1482 MURIST**  
Tél. 037/65 11 27



Studio HI-FI

**J.-P. PAILLARD**

Rue de Romont 11 Fribourg

**O. ANDREY S.A.**

Serrurerie  
Constructions  
métalliques

**1482 MURIST**  
Tél. 037/65 10 21

**PAUL MORARD**

Distillerie  
Commerce d'eaux de vie

**1631 Le Bry**  
037/31.17 29

**ANDRE BAPST**

Transports

**1631 Le Bry**  
Tél. 037/31 23 45

**AUBERGE DU BRY**

Fam. Fernand Fragnière

**1631 Le Bry**  
Tél. 037/31 17 26

**JEAN AEBISCHER**

Transports

**1631 Le Bry**  
Tél. 037/31 17 28

**NOS CHORALES****«L'Echo de la Molière» Murist**

Photo: Juriens, Payerne

Durant de nombreuses années, la société de chant de Murist qui fait partie du décanat de St-Odilon était constituée en chœur d'hommes. Ce n'est qu'en 1966 qu'elle devint chœur-mixte en ayant bien sûr comme activité principale le chant liturgique tout en ne dédaignant pas pour autant les œuvres de caractère profane.

En 1944, alors qu'elle était présidée par M. Charles Gagnaux et dirigée par M. Louis Piccand, la société bénissait un remarquable drapeau confectionné par les sœurs de Béthanie. C'est à cette occasion que l'abbé Bovet composait: «Le Chent de Murist»:

1. Non loin de la Molière il est un beau village.

De larges toits cossus parmi les prés, les champs.

De nobles paysans actifs à leur ouvrage  
Aimant à plaisanter, à répéter leurs chants.

2. Ils ont droit d'être fiers de leur si belle église,  
De leur Cécilienne aux belles et souples voix.

«L'Echo de la Molière» est fière de sa devise  
Car «Dieu et Patrie» un beau serment de foi

3. Ils ont dans leur blason la tour de la Molière.  
Deux pointes d'éperons dans un beau fond pourpré.

Ces braves laboureurs, ces bons tailleurs de pierres  
Unissent au progrès le culte du passé.

Tous les 2 ou 3 ans, la société organise un concert composé d'œuvres diverses et fort goûtées du public, tandis que chaque année, outre son loto qui lui assure de saines finances tout comme les cotisations des membres actifs et passifs ainsi que le subsidie paroissial toujours le bienvenu, elle prépare une soirée privée où les membres actifs, en guise de récompense se retrouvent joyeux autour d'une table bien garnie. Un bon esprit, une franche camaraderie et la bonne humeur règnent au sein de «L'Echo de la Molière». Qu'il en soit longuement ainsi afin de contribuer à l'épanouissement d'une vie paroissiale fervente, intense et joyeuse.

Josiane Bise

**Hommage reconnaissant à M. Paul Mossu, musicien dans l'âme**

Photo B. Rast, Fribourg

Dimanche 16 janvier, une chaleureuse réception a été organisée par le Corps de musique «L'Union Instrumentale» et le chœur mixte du Christ-Roi, en l'honneur de M. Paul Mossu, qui fêtait son quatre-vingtième anniversaire.

Musiciens et chanteurs, membres du Conseil de paroisse et représentants du chœur «Mon Pays», parents et amis, étaient venus rendre hommage à ce grand musicien de chez nous, modèle de courage, de foi et de dévouement.

Au cours de cette sympathique réception qui eut lieu dans la salle paroissiale du Christ-Roi, des allocutions ont été prononcées par MM. Claude Jorand, président de L'Union Instrumentale; Yves Chatton, président du chœur mixte; Pierre Barras, président de paroisse. Les orateurs ont félicité chaleureusement et du fond du cœur M. Paul Mossu, pour l'ardeur déployée à la cause de la musique dans notre canton. Il a, en effet, dirigé l'Union Instrumen-

tal durant dix-sept ans, soit de 1943 à 1960, et le chœur mixte du Christ-Roi durant une vingtaine d'années. Sous son impulsion, ces deux sociétés ont grandement amélioré leurs qualités musicales. Homme d'église, pédagogue, patriote, trois qualités fondamentales de M. Paul Mossu, qui s'est dévoué sans compter pour le chant sacré et la musique instrumentale. En plus de cela, il fut un excellent éducateur pour la jeunesse. Son amour pour la patrie faisait de cet homme un véritable patriote. Ce chanteur et musicien dans l'âme était certes bien secondé. Sans parler du bonheur qu'elle faisait régner dans son foyer, son épouse au cœur noble et sincère, a toujours été une collaboratrice très précieuse, une protection qui se voulait maternelle, et qui l'est encore.

Des sources de la rude terre paysanne, Paul Mossu a eu la joie de découvrir la lumière éblouissante de la musique.



Grâce à son intelligence de cœur, un robuste bon sens de terrien, sa discrétion et sa gentillesse, il a pu s'épanouir loin des bornes habituelles, afin que sa personnalité soit descriptible. Depuis quelques années, il vit dans le calme de la retraite, mais sans perdre jamais le désir d'être utile.

Cette manifestation était embellie par les excellentes productions de l'Union

Instrumentale et du chœur mixte qui interpréta «Notre-Dame des Marches» en patois gruérien, et «Paysan que ton chant s'élève» que l'abbé Bovet avait dédié à Paul Mossu. Très émue par cette marque de sympathie, le jubilaire remercia musiciens et chanteurs pour la gentillesse et la reconnaissance témoignées à leur ancien directeur. Il déclara pour conclure: «Si je devais refaire ma

vie, je ferais exactement la même chose!»

Le chant «Le Vieux Chalet» de l'abbé Bovet interprété et joué par le chœur mixte et l'Union Instrumentale sous la direction combien alerte de M. Mossu, a été le bouquet de roses de cette réception.

G. Bd

## NOS MUSIQUES

### «L'Echo du Gubloux» Avry-devant-Pont



Photo prise à la Poya d'Estavannens, le 9 mai 1976.

Photo G. Bourquenoud

Présidée par M. Robert Grand et dirigée par M. Jean-Paul Bossy, la société de musique paroissiale «L'Echo du Gubloux» d'Avry-devant-Pont rallie sous son emblème les musiciens des trois communes d'Avry-dt-Pont, Gumefens et Le Bry. Elle fut fondée il y a cinquante ans, et doit son appellation à la situation géographique des trois villages déjà mentionnés qui tous sont situés sur le versant sud du Gubloux.

Il va de soi qu'une activité musicale qui a franchi le cap des cinquante ans a été marquée par des épisodes heureux et d'autres qui le furent moins. Toujours est-il que, grâce au dévouement de ses membres, à l'appui des autorités locales et de la population. La société de musique paroissiale d'Avry-dt-Pont va

de l'avant et apporte sa contribution au patrimoine folklorique et musical de la Gruyère et du canton de Fribourg.

Un bref retour en arrière et le 30 avril 1944, nous assistons à la bénédiction du premier drapeau. Parrain M. Marcel Dévaud, instituteur, Marraine Mme Emma Liard.

29 avril 1967. Bénédiction d'un nouveau drapeau et inauguration des costumes d'armailli 1830. Parrain M. Albert Tinguely, administrateur à Bulle, Marraine Mme Pierre Musy, Wittenbach/Guin. La maquette du drapeau est dûe au talent du peintre Yoki à Fribourg. L'idée et la conception du costume, soit la reproduction exacte de celui que portaient en 1830 les armaillés de la Gruyère, émanent de M. Séraphin Sci-

boz, alors président. 8 juin 1975: Célébration du Cinquantenaire de la société. Affiliée à l'Amicale folklorique internationale (AFI); membre de l'Association gruyérienne des Costumes et Coutumes, la société de musique d'Avry-dt-Pont a maintes fois franchi les frontières et apporté à l'étranger le salut de la Gruyère et de Fribourg, sans oublier pour autant de s'associer aux manifestations locales et régionales où son témoignage vivant et coloré d'une époque et d'une tradition est partout unanimement apprécié.

Sa devise: cultiver la musique bien sûr, mais avant tout l'amitié et la gaîté quine peuvent s'épanouir que dans la concorde et l'union de tous les cœurs.

R.G.

## L'EDUCATION MUSICALE A L'ECOLE NORMALE (III)

### Hauterive (suite)

Aujourd'hui, nous y voyons une grave lacune; mais à l'époque?... Le professeur Kathriner avait longuement et minutieusement préparé, avec ce génie propre à la pensée germanique, une magistrale leçon sur les maîtres de la Renaissance. Elle sombra dans l'indifférence et l'incompréhension. Nous n'étions pas prêts et il était trop tôt pour aborder, comprendre ou chanter le contrepoint. Et plus de vingt ans après, la majorité des chanteurs d'église l'ignorait encore.

La préparation à la conduite d'un chœur se limitait à diriger, le dimanche, un mo-

tet préparé dans une répétition hebdomadaire. Le directeur improvisé, souvent paniqué, paralysé par un trac insurmontable, se fiait à l'organiste pour donner le ton, à la bonne volonté de ses camarades pour le prendre et si la mesure battue était en avance ou en retard sur le chœur, l'essentiel consistait à éviter qu'il chavire. La direction du grégorien donnait moins de sueurs.

Pour l'enseignement du grégorien, l'édition «Vaticane» faisait foi. Pustet avait envoyé au pilon des milliers de graduels et des tonnes de papier; Dom Gajard et Dom Mocquereau débutaient

à peine dans la publication des éditions du nouveau Solesme; la querelle grégorienne restait en dehors de nos frontières; chacun avait son «Mathias» en notation moderne. L'enseignement du grégorien s'en trouvait largement simplifié, clarifié, facilité; et l'abbé Bovet, qui avait les pieds sur terre, qui connaissait bien les chorales rurales et leurs possibilités, proposait une pratique à leur niveau. On venait d'abandonner la méthode et les graduels de Lambillote; il convenait donc d'avancer avec doigté et prudence. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont ménagé cette délicate



### LAITERIE DU BRY

Fam. Conus

Fromage et vacherin à fondue  
Beurre de la Gruyère  
Yoghourts

1631 Le Bry

Tél. 037/31 16 23



### HOTEL DU LION D'OR

Fam. Schafer

Menu, fondue  
jambon de campagne

1631 Avry-devant-Pont

Tél. 029/5 21 30



### GARAGE DU LAC

Francis Dougoud

Agence RENAULT - FORD

1631 Avry-devant-Pont

Tél. 029/5 21 31



Pour vous ravitailler  
en produits laitiers de  
1ère qualité

Adressez-vous à la

### LAITERIE DU HAUT

Fam. Bapst

1631 Avry-devant-Pont

Tél. 029/5 21 18



### Georges Vallelian

#### TAPISSIER- DECORATEUR

Meubles rembourrés  
Revêtement de sol

1631 Avry-devant-Pont

Tél. 029/5 23 04



### PERROTTET FRERES

Carrosserie  
Tél. 029/5 21 20

Maurice Perrottet  
Auto Ecole

Tél. 029/5 22 91

1631 Gumefens



### François Raemy

#### Laiterie de Gumefens

Spécialités:  
Fromage de Gruyère  
Vacherin  
Crème double

Tél. 029/5 21 04



### CAFE DE LA CIGOGNE

Fam. Allemann

1631 Gumefens

Tél. 029/5 21 55

## Lexique musical

### Opéra

- Oeuvre théâtrale entièrement en musique. Ce terme vient de l'italien «opera in musica» qui désigne à l'origine toute composition musicale, les œuvres destinées au théâtre étant alors plus spécialement appelées «melodramma» ou «dramma per musica»; la signification actuelle ne s'est imposée que progressivement.

- Par extension, genre musical dont relèvent ces ouvrages. On distingue, selon le caractère tragique ou comique de l'action, deux catégories d'opéras: L'opéra sérieux et l'opéra bouffe.

L'opéra-comique est une forme mixte, qui fait alterner des scènes chantées et des scènes parlées, associant ainsi aux moyens d'expression de l'opéra dans laquelle la continuité de l'action et de la musique s'est substituée aux anciennes coupes arbitraires et traditionnelles.

### Opéra - Ballet

- Spectacle composé de danses et de chant, dont les actes (ou entrées) sont fondés sur des actions différentes et complètes, une idée générale, énoncée dans le titre, servant de lien entre ces actions.

### Oratorio

- Genre musical qui a pris naissance à Rome au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et qui tient d'une part à l'église, de l'autre au théâtre. A la fois lyrique, épique ou dramatique, l'oratorio s'apparente au Motet, à la Passion en musique, à la Cantate et à l'Opéra, dont il se différencie par l'absence de représentation scénique. Il semble que le chant liturgique des Evangiles de la Passion à l'office solennel du dimanche des Rameaux et du Vendredi saint soit l'embryon de l'Oratorio.

En composant leurs Passions en musique, Obrecht, Sermisy, Lassus, Guerrero et Victoria furent amenés à découvrir le principe du dialogue dramatique, qui est à la base de l'Oratorio.

*Extrait du Larousse de la Musique (à suivre)*

### Une date à retenir

Samedi 2 et  
Dimanche 3 avril 1977  
à 20 h. 15 à la Halle de la Poya  
à Fribourg

**Le Concert du Grand  
Chœur des Ecoles  
Normales:**

**«Jeanne d'Arc  
au bûcher»**

de Claudel et Honneger

680 exécutants

Direction: Pierre Kaelin



Pianos et tous autres instruments

**E. JACCOUD  
STUDIO 32**

Nouveau local d'exposition plus grand choix

Tél. 037/22 09 15

Bd de Pérolles 32

Fribourg

transition. L'abbé Bovet y mettait tout son cœur et tenace, revenait sans cesse aux principes de base.

Le chant grégorien exploré, restait son accompagnement. Les élèves de religion réformée déduits, et grâce à la répartition des programmes, quarante à cinquante élèves très diversément doués et dont la moitié au moins ne se sentait pas concernée, ou si peu, s'exerçaient à cette discipline en dehors des heures de classe, durant le temps des loisirs et des études.

Le temps insuffisant dont disposait l'abbé Bovet pour former les maîtres de chant et les organistes que réclamaient des paroisses trop enclines à voir dans l'Ecole normale un conservatoire à leur service, l'incita à utiliser un procédé très simple: l'accompagnement de la gamme en tierces et en sixtes sur une basse continue (pédale de tonique), l'œuf de Colomb de l'organiste débutant. (Les accompagnements de Mathias ont utilisé cette façon de faire sur des fragments de mélodie parfois importants). S'y ajoutait, pour finir, une robuste cadence dominante-tonique et l'on passait l'ensemble dans toutes les



*Les galeries du cloître d'Hauterive près Fribourg*

tonalités majeures et mineurs jusqu'à saturation; une excellente préparation à de futures transpositions dont quelques vieux «régents» abusaient parfois par manie. On forgeait ses premières armes avec le Regina coeli, très facile,

puis on abandonnait la basse continue, lourde et rigide, pour s'exercer à éviter les suites de quintes et d'octaves.

Petit bagage, mais grand service, qui permettait de démarrer!

(A suivre) **Fernand Mauron**

## SUR UN AIR D'ACCORDEON



*L'accordéon a le don de maintenir le moral des personnes du 3e âge.*

On ne sait pas très bien où classer l'accordéon! Il s'agit sans aucun doute d'un instrument de musique, résultat de l'heureux mariage entre l'anche libre métallique et un soufflet fonctionnant alternativement dans un sens puis dans l'autre. Le tout est contrôlé par les mains de l'exécutant qui peut, selon la nécessité, passer de la nuance piano à la nuance forte, ou vice versa, avec le même son.

L'anche est une lamelle de métal ou de roseau qui, fixée par l'une de ses extrémités, laisse l'autre libre de se mouvoir par sa seule élasticité. En oscillant, sous l'effet d'un courant d'air, la lamelle produit le son. Ce système est vieux comme le monde puisqu'on le trouve dans la nature. La voix humaine en est l'exemple le plus concret, l'anche étant constituée par les cordes vocales.

Les lèvres appliquées sur l'embouchure des instruments de cuivre (clairon, trompette, cor, trombone) fonctionnent également comme une anche. Adaptée à un instrument musical, l'anche se retrouve dans la cornemuse, les anciennes trompes d'automobiles, les

trompettes en bois des enfants, le hautbois, le basson. Il s'agit ici de l'anche dite battante, la lamelle venant battre son support après chaque oscillation. L'anche libre métallique, elle, oscille de part et d'autre du support, ce qui lui permet de tenir l'accord très longtemps.

Son origine remonte à environ deux mille sept cents ans avant J.-C. Les Chinois ont, à cette époque, muni d'anches libres métalliques, le «tcheng», sorte d'orgue à bouche composé d'un nombre variable de tuyaux de bambous. Le «tcheng», qui est toujours joué en Chine, peut être considéré comme l'ancêtre de notre accordéon, qui est seul instrument actuel basé sur le système de l'anche libre métallique.

L'accordéon a suivi un destin particulier. Malgré sa lointaine et glorieuse origine, il n'a pas réussi à s'intégrer parmi les instruments de l'orchestre symphonique. Pourtant, les inventeurs et les exécutants n'ont pas manqué de persévérance pour faire accepter l'instrument au monde musical. On s'accorde à affirmer que l'accordéon, tel que nous

le connaissons, a été simultanément inventé en 1828 par le Viennois Cyrill Demian et l'Anglais Charles Wheatstone. Cette année là, Cyrill Demian déposa une demande de brevet pour un «Accordéon» et Charles Wheatstone pour un «Concertina».

En fait c'est l'instrument de Demian qui va rencontrer la faveur populaire et qui va faire naître des fabriques en Autriche, en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse dès 1861. Jusque vers 1900, l'accordéon est répandu surtout dans la bourgeoisie et dans les campagnes, où il s'impose comme l'instrument d'accompagnement du chant folklorique paysan. Au début de ce siècle, en adoptant le genre «musette», il pénètre dans les classes populaires et connaît jusqu'à nos jours un prodigieux succès, alors que des musiciens sérieux poursuivent parallèlement l'élaboration d'un instrument aux qualités musicales dignes des instruments classiques.

L'origine du genre «musette» est assez curieuse. C'est donc peu après 1900 que l'accordéon fait son apparition dans les bals populaires parisiens, notamment dans un Café-bal où les Auvergnats de Paris viennent danser au son de la «musette», sorte de Cornemuse, accompagnée d'une vielle et de grelots. La cornemuse a cédé la place à l'accordéon, mais le nom est resté et fait partie désormais du vocabulaire du Paris du petit peuple, de mauvais garçons, des filles provocantes, et aussi des honnêtes gens. L'accordéon est à Belleville et à Ménilmontant «l'harmonium du Pauvre». Partout ailleurs et dans le monde entier, il est devenu ensuite l'instrument de musique le plus apte à exprimer l'âme populaire; celle du marin solitaire comme celle de l'ouvrier de la grande ville, de l'employé sentimental, du berger de l'alpe et du paysan de la steppe. S'il n'a pu acquiescer une influence artistique véritable, du moins a-t-il contribué à rapprocher les hommes et les peuples, ce qui vaut la peine d'être souligné.

LE GUIDE GASTRONOMIQUE  
DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ VOUS RECOMMANDE  
CES RESTAURANTS OÙ VOUS TROUVEREZ  
BONNE TABLE ET BONS VINS

**P**

## HOTEL DU LION D'OR

Relais routier  
**ST-MARTIN-ORON**

Michel Schrago-  
Balocchi  
Tél. 021/93 87 85

**SPÉCIALITÉS**  
Jambon à l'os - Charbonnade

Salles pour sociétés  
2 jeux de quilles  
automatiques

## Recette de Gilbert Montani

### Emincé de veau à la Zürichoise, Rösti

Pour 1 personne:

180 gr. d'émincé de veau  
50 gr. de champignons de souche, cuits  
et émincés  
vin blanc  
farine  
assaisonnement  
1 dl de crème fraîche  
huile  
2 pommes de terre  
saindoux

#### Pour l'émincé:

Disposez l'émincé de veau (morceau pris de préférence dans la noix ou le filet) sur une assiette. Singez légèrement, puis assaisonnez. Faites sauter la viande dans une poêle très chaude, où vous avez préalablement fait chauffer l'huile. Remuez gentiment, ajoutez les oignons et les champignons émincés, jusqu'à ce que tout

prenne une couleur dorée.

Eteignez avec une giclée de vin blanc sec, portez à ébullition, sortez la viande et tenez au chaud. Versez la crème fraîche et laissez réduire la sauce jusqu'à bonne consistance. Remettez la viande dans la sauce, rectifiez l'assaisonnement, versez dans une cocotte et donnez une dernière ébullition.

#### Pour les rösti

Faites cuire aux trois-quarts les pommes de terre, après les avoir lavées. Laissez-les refroidir, pelez-les, passez-les dans la râpe à rösti. Versez un peu de saindoux dans une poêle chaude. Faites-y sauter les pommes de terre en assaisonnant d'un peu de sel. Laissez rissoler lentement, sans remuer, jusqu'à ce que le fond soit bien doré et croustillant. Retournez les Rösti à l'aide d'une assiette ou d'un mouvement du poing, et procédez de la même façon sur l'autre face. Additionnez d'un peu de saindoux si nécessaire. Lorsque les deux côtés sont bien rissolés, servez sur un plat rond.



# LES 3 ROIS



## Café-Restaurant-Bar

Rue Samaritaine 2  
1700 Fribourg

Prière de réserver vos tables  
au 037/22 16 45

M. et Mme Zurkinden

Menu du jour, restauration soignée

SPECIALITES: CHARBONNADE  
Steak maison  
Pizza à toute heure

## CAFÉ-RESTAURANT

# AUX TROIS TREFLES

G. et J.-M. Barbey  
Chef de cuisine

Rue de Vevey  
1630 Bulle  
Tél. 029/2 72 78

Cuisine du chef.

Une spécialité: Filets de perches aux amandes

2 salles à manger de 25 et 35 places

## Auberge de la Croix-Blanche

Téléphone 037 33 11 53

1711 TREYVAUX

**P**



Restauration soignée

Locaux agréables et idéals pour  
banquets, noces, sociétés  
et fêtes de familles

Chambres confortables

Jeux de quilles

H. Stöckli-Jendly, chef de cuisine

## Hôtel-Restaurant Corbetta Les Paccots

Tél. 021 56 71 20

Le rendez-vous des gourmets

Cuisine française  
Spécialités de saison  
Carte variée, menu, serv.  
assiette  
Salles pour banquets  
noces - repas de famille  
(coix de menus à disposi-  
tion)  
Chambres confort  
R. Zamofing-Boi



## Restaurant de la GRENETTE

Restaurant français  
(grande carte gastronomique)  
Brasserie (service sur assiette)

Et toujours nos filets  
de perches frais du lac de  
Neuchâtel servis sur plat ou  
sur assiette

## Bar

# "Le Grenier du Bonheur"

Salles pour sociétés et réunions de famille  
Grande salle pour 500 personnes Ouvert tous les jours

Place de la Cathédrale - FRIBOURG - Tél. 037 / 22 65 21

# Index des salles à disposition dans le canton de Fribourg

## Exclusivité «Fribourg-Illustré»

### Index des salles publiques à disposition dans le canton de Fribourg pour:

ASSEMBLEES - CONFERENCES  
CONGRES  
MANIFESTATIONS DIVERSES  
BANQUETS DE SOCIETES  
REPAS DE NOCES.

Tout cela résumé en quatre sigles ainsi que le nombre de places

A = Assemblées et conférences  
B = Banquets de sociétés  
C = Congrès  
N = Repas de nocces

## Sarine

Fribourg  
Restaurant de la Grenette  
500 places - A - B - C - N

TREYVAUX  
Auberge de la Croix-Blanche  
300 places - A - B - C - N

LE MOURET  
Hôtel de la Croix-Blanche  
200 places - A - B - N

PRAROMAN  
Café du Pafuet  
550 places - A - B - C

FARVAGNY - LE - GRAND  
Hôtel du Lion d'Or  
400 places - A - B - C - N

CORMINBOEUF  
Auberge St-Georges  
200 places - A - B - N

VILLARLOD  
Restaurant du Chevreuil  
100 places - A - B - N

CHENENS  
Auberge du Chêne  
200 - 250 places - A - B - N

ECUVILLENS  
Auberge paroissiale  
300 places - A - B - C - N

MARLY  
Café-Restaurant de la Gérine  
100-130 places - A - B - N

MARLY  
Hôtel de la Croix-Blanche  
20 - 150 places - A - B - N

ARCONCIEL  
250 - 300 places - A - B - N

## Gruyère

BULLE  
Hôtel de Ville  
320 à 700 places - A - B - C - N

BROC  
Hôtel de Ville  
500 - 900 places - A - B - C - N

BOTTERENS  
Auberge du Chamois  
100 places - A - B - N

LA ROCHE  
Hôtel du Lion d'Or  
85 - 100 places - A - B - N

LA ROCHE  
Auberge des Montagnards  
70 places - A - B - N

CHARMEY  
Hôtel du Sapin  
70 - 150 places - A - B - N

CHARMEY  
Hôtel du Maréchal-Ferrant  
250 - 300 places - A - B - N

JAUN-BELLEGARDE  
Hôtel de la Cascade  
150 places - A - B - N

ENNEY  
Auberge de la Couronne  
100 places - A - B - N

GRANDVILLARD  
Hôtel de la Gare  
80 - 250 places - A - B - N

GRANDVILLARD  
Hôtel du Vanil Noir  
200 - 250 places - A - B - N

NEIRIVUE  
Hôtel du Lion d'Or  
100 places - A - B - N

MONTBOVON  
Hôtel de Jaman  
50 places - A - B - N

MONTBOVON  
Hôtel de la Gare  
50 places - A - B - N

VUIPPENS  
Café de la Maison de Ville  
230 - 300 places - A - B - N

MARSENS  
Hôtel de la Croix-Blanche  
170 - 200 places - A - B - N

ECHARLENS  
Restaurant de la Croix-Verte  
150 - 250 places - A - B - N

SORENS  
Hôtel de L'Union  
100 - 140 places - A - B - N

SORENS  
Cercle d'Agriculture  
120 places - A - B - N

VUADENS  
Hôtel de la Gare  
300 - 400 places - A - B - N

SALES (Gruyère)  
Hôtel de la Couronne  
350 - 400 places - A - B - N

VAULRUZ  
Hôtel de Ville  
80 - 100 places - A - B

## Glâne

ROMONT  
Hôtel de Ville  
250 - 400 places A - C - B - N

ROMONT  
Hôtel de la Belle-Croix  
70 - 140 places B - N

MEZIERES  
Café de la Parqueterie  
350 - 450 places - A - B - C - N

SIVIRIEZ  
Hôtel de la Gare  
280 - 360 places - A - B - C - N

SIVIRIEZ  
Hôtel du Lion d'Or  
30 - 250 places - A - B - N

VILLAZ-ST-PIERRE  
Hôtel du Gibloux  
450 places - A - B - C - N

VILLARSIVIRIAUX  
Hôtel du Gibloux  
190 places - A - B - N

ECUBLENS  
Auberge communale  
50 places, - A - B - N

LA JOUX  
Hôtel de l'Union  
100 places - A - B

## Veveyse

CHATEL-SAINT-DENIS  
Cercle d'Agriculture  
100 places - A - B - N

SEMSALES  
Hôtel du Sauvage  
200 - 250 places - A - B

SEMSALES  
Hôtel de Ville  
80 places - A - B - N

LE CRET  
Hôtel de la Croix-Fédérale  
250 - 300 places - A - B - N

SAINT-MARTIN  
Hôtel du Lion d'Or  
250 - 300 places - A - B - N

ATTALENS  
Hôtel de l'Ange  
200 places - A - B - N

ATTALENS  
Hôtel de Ville  
110 places - A - B - N

REMAUFENS  
Café de l'Avenir  
100 - 130 places - A - B - N

BOSSONNENS  
Hôtel de la Gare  
150 places - A - B - N

PORSEL  
Hôtel de la Fleur-de-Lys  
150 - 250 places - A - B - N

## Broye

FETIGNY  
Auberge communale  
300 places - A - B - N

DOMDIDIÉ  
Hôtel du Lion d'Or  
120 places - A - B - N

DOMDIDIÉ  
Hôtel de la Croix-Blanche  
80 - 120 places - A - B - N

ESTAVAYER-LE-LAC  
Hôtel du Cerf  
80 - 120 places - A - B - N

SAINT-AUBIN  
Hôtel des Carabiniers  
300 places - A - B - N

CUGY  
Hôtel de la Gare  
55 places - A - B - N

CUGY  
Hôtel de l'Ange  
150 places - A - B - N

VUISSENS  
Hôtel de la Croix-Blanche  
270 - 300 places - A - B - N



## La Joux

### Un bel anniversaire

Au mois de décembre dernier, Mme Marceline Deillon-Borcard, entourée de ses six enfants, et sept petits-enfants, a fêté son septantième anniversaire. Veuve de Robert Deillon, agriculteur, elle bénéficie de l'affection de toute sa famille. C'est dans un établissement de Romont que s'est déroulée cette fête toute empreinte de simplicité et de sérénité.

A la jubilaire, terrienne dans l'âme, nous lui disons de tout cœur: «Ad multos annos».

Mme Marceline Deillon entourée de sa famille

## Broye

### Estavayer: honneur aux nouveaux citoyens

Estavayer-le-Lac comptera cette année 44 nouveaux citoyens et citoyennes qui ont été fêtés comme il se doit par le Conseil communal. Une petite manifestation fut organisée en leur honneur à la Grenette, permettant à M. Jacques Bullet, syndic, de les féliciter et de leur remettre le nouveau manuel d'instruction civique. Regrettons toutefois le peu d'empressement des jeunes à répondre à cette invitation puisque le quart d'entre eux seulement était présent...

*M. Jacques Bullet, à droite, félicitant l'un des jeunes. (Photo FI)*



*MM. Joseph Fasel et Bruno Muggler. (Photo FI)*

### Les gymnastes staviacois ont un nouveau président

Lors de leur assemblée annuelle, les membres de la Société fédérale de gymnastique, section d'Estavayer, ont rendu un bel hommage à M. Joseph Fasel, électricien, président de leur groupement depuis 1970. Son successeur a été désigné en la personne de M. Bruno Muggler qui occupait jusqu'à ce jour les fonctions de caissier.

### Trois chantres staviacois honorés

Le chœur mixte Saint-Laurent qui fêtera cette année son demi-siècle d'existence a franchi une première étape de ses festivités en proclamant membres fondateurs Mlle Louisa Schmidt, MM. Marcel Lenweiler et Pierre Rey. Un hommage leur fut rendu par MM. Hubert Monnard, directeur et Gérard Vionnet, président.

*Au premier rang de gauche à droite M. Lenweiler, Mlle Schmidt et M. Rey. (Photo FI)*



*M. et Mme Marguet et leurs enfants (Photo FI)*

### Noces de diamant à Ménières

M. et Mme Paul Marguet-Monney, domiciliés à Ménières, ont fêté le soixantième anniversaire de leur mariage entourés de leurs trois enfants, onze petits-enfants et douze arrière-petits-enfants. Fervent patriote, M. Marguet effectue encore régulièrement ses tirs obligatoires. Il a participé aux deux mobilisations. Nous présentons à M. et Mme Marguet nos sincères félicitations.

### Quarante ans de mariage à Ménières

FI présente ses compliments à M. et Mme Paul Perrin-Bersier, de Ménières, qui ont fêté le 40e anniversaire de leur mariage en présence de leurs cinq enfants et treize petits-enfants. Ancien agriculteur et conseiller communal, M. Perrin est un homme de bon sens avec qui il fait toujours bon discuter.

*M. et Mme Perrin et leur famille (Photo FI)*



# Elle chez Elle

Nouvelle rubrique destinée à nos lectrices

Comment s'y prendre pour tricoter un pull

(A) : taille 8 ans (B) : taille 10 ans  
(C) : taille 12 ans



## Fournitures

Qualité «Confortable» du Pingouin: 5(A)/ 5(B)/ 6(C) pelotes col. Gitane no 02. 1 pelote col. Bleu et no 15. 1 pelote col. Jonquille no 43. Aig. no 3 et 3 1/2.

## Points employés

1e Côtes 2.2: \* 2 m. endroit, 2 m. envers\*. 2 jersey endroit: \* 1 rg endroit, 1 rg envers\*.

## Echantillon

Uncarré de 10 cm en jersey endroit avec aig. no 3 1/2 = 22 m. 1/2 et 29 rgs.

## Réalisation dos

Avec aig. no 3 en col. Gitane monter 82(A)/ 90(B)/ 94(C) m.; tricoter 6 cm de côtes 2.2. Continuer avec aig. no 3 1/2 en jersey endroit en répartissant 2(A)/ 2(C) augmentations sur le 1er rg. On a 84(A)/ 90(B)/ 96(C) m. A 33(A)/ 35(B)/ 37(C) cm de hauteur totale, pour les emmanchures, rabattre à chaque extrémité tous les 2 rgs: 1 fois 4 m, 1 fois 2 m, 3(A)/ 4(B)/ 5(C) fois 1 m. et laisser les 66(A)/ 70(B)/ 74(C) m. restantes en attente.

## Devant

Même travail que pour le dos. A 33(A)/ 35(B)/ 37(C) cm de hauteur totale, pour l'empiecement, laisser en attente les 32 m. centrales et continuer chaque côté séparément en laissant en attente tous les 2 rgs pour l'empiecement: 1 fois 6 m., 1 fois 4 m., 1 fois 3 m., 1(A)/ 2(B)/ 3(C) fois 2 m. Il reste 2 m. que l'on laisse en attente.

Simultanément, pour l'emmanchure, après avoir laissé en attente les 32 m. restantes rabattre tous les 2 rgs 1 fois 4 m., 1 fois 2 m., 3(A)/ 4(B)/ 5(C) fois 1 m. Terminer l'autre côté en vis-à-vis.

## Manches

Avec aig. no 3 en col. Gitane monter 34(A)/ 38(B)/ 42(C) m.; tricoter 6 cm de côtes 2.2. Continuer avec aig. no 3 1/2 en jersey endroit en répartissant 15 augmentations sur le 1er rg. On a 49(A)/ 53(B)/ 57(C) m. Augmenter à chaque extrémité tous les 12 rgs 7 fois 1 m. On a 63(A)/ 67(B)/ 71(C) m. A 34(A)/ 36(B)/ 38(C) cm de hauteur totale, pour les emmanchures, rabattre à chaque extrémité tous les 2 rgs 1 fois 4 m. 1 fois 2 m., 3(A)/ 4(B)/ 5(C) fois 1 m. et laisser les 45(A)/ 47(B)/ 49(C) m. restantes en attente.

## Empiecement

Avec aig. no 3 1/2 en col. Gitane reprendre les m. en attente à la manche gauche en faisant 1 diminution à la jonction avec le devant (44(A)/ 46(B)/ 48(C) m) reprendre les m. en attente au devant en faisant 1 diminution à chaque extrémité et 1 diminution au milieu (63(A)/ 67(B)/ 71(C) m), reprendre les m. en attente à la manche droite en faisant 1 diminution à chaque extrémité (43(A)/ 45(B)/ 47(C) m.), puis les m. du dos en faisant 1 diminution à la jonction avec la

manche droite et 1 diminution au milieu du dos (64(A)/ 68(B)/ 72(C) m. L'empiecement est tricoté en jersey endroit rayé: 6 rgs col. Bleu et, 6 rgs col. Gitane, 6 rgs col. Jonquille, 6 rgs col. Bleu et puis 1 rg col. Gitane avant la bordure d'encolure de côtes 2.2 Au 3e rg de la première rayure col. Bleu et tricoter comme suit: 8 m. endroit, \* 2 m. ensemble, 7 m. endroit, reprendre à \*. On a 191(A)/ 202(B)/ 212(C) m. Au 3e rg de la rayure col. Gitane tricoter ainsi: 7 m. endroit, \* 2 m. ensemble, 6 m. endroit, reprendre à \*. On a 168(A)/ 177(B)/ 186(C) m. Au 3e rg de la rayure col. Jonquille tricoter comme suit: 6 m. endroit, \* 2 m. ensemble, 5 m. endroit, reprendre à \*. On a 144(A)/ 152(B)/ 160(C) m. Au 3e rg de la seconde rayure col. Bleu et tricoter ainsi: 5 m. endroit, \* 2 m. ensemble, 4 m. endroit, reprendre à \*. On a 121(A)/ 127(B)/ 134(C) m. Au 2e rg de la dernière rayure col. Gitane commencer les côtes 2.2 et répartir 27(A)/ 25(B)/ 24(C) diminutions sur le 1er rg. On a 94(A)/ 102(B)/ 110(C) m. Prendre les aig. no 3, tricoter 6 rgs de côtes 2.2 et rabattre.

## Col

Avec aig. no 3 en col. Gitane monter 104(A)/ 112(B)/ 120(C) m.; tricoter en côtes 2.2 en commençant et en finissant par 3 m. endroit. Au 22e rg diminuer 1 m. dans les 13 côtes envers du centre du travail. Au 33e rg rabattre.

## Montage

Repasser légèrement sur l'envers à la vapeur. Coudre les emmanchures et fermer le dos. Coudre les côtés. Fermer les manches. Monter le col à l'intérieur de l'encolure.

Aimablement fourni par «Pingouin», Genève

Explication donnée dans le No 1 du 5 janvier 1977.

## Rubrique du 3e âge

## Pensons à nos aînés

## L'affection et l'indépendance des personnes âgées

A cet âge, il devrait toujours être possible d'établir de nouveaux contacts humains. Le nombre des solitaires va croissant. On sait par expérience que 85-90% des logements pour personnes âgées sont occupés par des isolés et 10-15% par des couples. Les enquêtes et l'expérience prouvent que les hommes âgés ont une vie sexuelle plus active que les femmes âgées. Il serait cependant incompréhensible d'interdire l'exercice de la fonction sexuelle qui subsiste, ou même de le considérer comme malsain pour la vieillesse. Au fond, pourquoi le grand public est-il

aujourd'hui encore opposé à l'activité sexuelle de l'homme sénéscent? La sexualité doit-elle être un privilège exclusif des jeunes? On ne devrait pas vivre un troisième âge asexué. Une saine conscience sexuelle est parfaitement normale à cet âge, avec un comportement sexuel normal, sans le moindre complexe ou sentiment de culpabilité. Peu à peu, on devra considérer de façon beaucoup plus positive le troisième âge dans son ensemble, même si cette phase de la vie est proche de la mort. Depuis la première jeunesse l'éducation doit enseigner que le processus de la vie est à sens unique certes, mais qu'on ne doit pas vivre pour autant sa vieillesse uniquement dans un sens négatif. Il n'existe bien entendu pas de prophylaxie, c'est-à-dire de véritable rajeunissement, et l'on ne devrait donc jamais éveiller ni surtout cultiver l'illusion d'une jeunesse éternelle.

Le but de la gériatrie - médecine de la vieillesse - comme de toute l'assistance aux vieillards est d'assurer à ceux-ci une indépendance aussi grande que possible. Cet objectif oblige d'une part la société à mettre à leur disposition tout ce qui contribue à maintenir cette indépendance le plus longtemps possible. Il donne en outre la certitude que sur le plan purement économique cette autonomie plus ou moins grande sera plus avantageuse que par exemple l'hospitalisation pendant des années dans un établissement pour malades chroniques.

Dr méd. W. Keller



Pour lutter contre la solitude, cette personne âgée déblaie la neige

FRIBOURG - ILLUSTRE  
Un magazine feuilleté chaque  
quinzaine par 60 000 lecteurs

# Avec nos Majorettes

## Elan d'enthousiasme pour les Majorettes de la ville de Fribourg

Comme chaque année, les Majorettes de la ville de Fribourg ont eu la visite du Père Noël, le dimanche 19 décembre dernier, dans la salle du Christ-Roi. Cette réunion familiale de la troupe était le bouquet de roses d'une année glorieuse, puisque la section des minis commandée par Mlle Antoinette Brodard, capitaine, a obtenu le titre de championne suisse au Concours national qui eut lieu à Montreux.

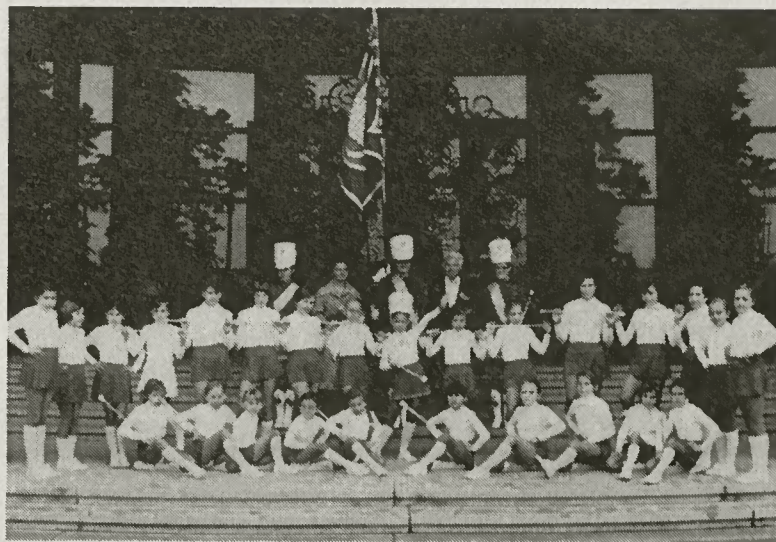
C'est devant une salle comble que le bon Père Noël a récompensé toutes les membres de la troupe en reconnaissance de leur effort et de leur travail. Que de félicitations, de vœux et d'encouragements à continuer dans le même chemin! La projection de films amusants et humoristiques a fait passer

quelques instants de détente dans une ambiance chaleureuse.

Cette jolie fête de Noël a permis à de nombreux parents et responsables de la troupe de nouer de nouveaux liens d'amitié. Grâce à cet élan de compréhension fort bienvenu, les Majorettes de Fribourg auront à cœur de prouver leur talent. La première prestation sera la participation au Carnaval de l'Auge, ce qui justifie que les entraînements ont repris au début du mois de janvier.

La présence des parents de toutes les filles à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 26 février à 20h15, au Café des Alpes, à Fribourg, sera également un encouragement pour le comité.

Une autre date à retenir, c'est celle du gala que les Majorettes de la ville de Fribourg donneront durant environ



L'équipe des débutantes

deux heures, sur la scène de l'Aula de l'Université, le samedi 12 mars prochain à 20 h. Un spectacle à ne pas manquer!

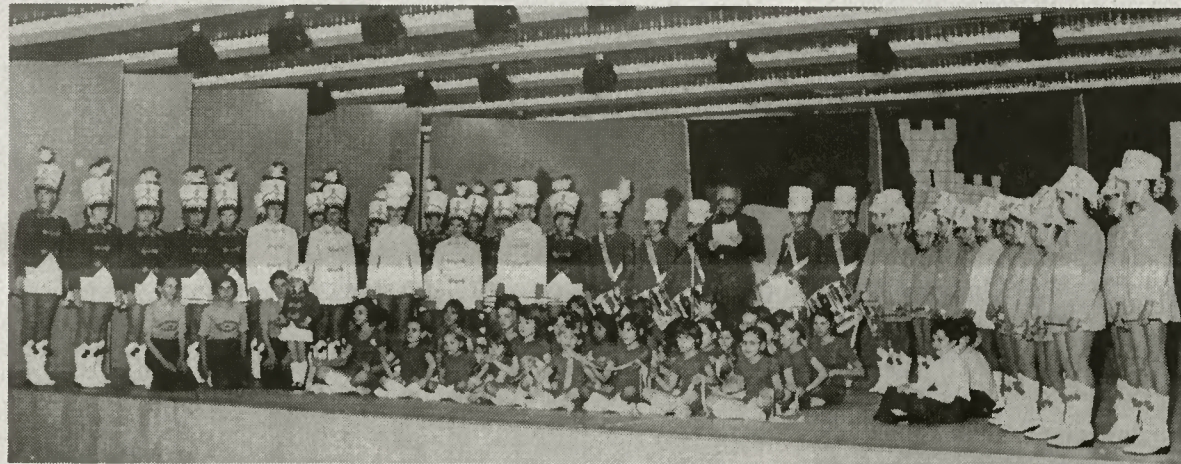
P.S.-FI

Photos Fribourg-Illustré

Mlle Jacqueline Roulin, porte-drapeau



Les Majorettes de la ville de Fribourg lors de la soirée de l'an passé



## Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat nouvellement élu, a tenu sa première séance sous la présidence de M. Rémi Brodard qui a ouvert les débats en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Gouvernement.

Il a nommé son vice-président en la personne de M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat.

Il a procédé à l'attribution des Directions administratives et des suppléances comme il suit:

- Direction de l'Instruction publique et des Cultes: M. Marius Cottier. Suppléant: M. Rémi Brodard.
- Direction de la Justice, des Communes et des Paroisses: M. Rémi Brodard, Suppléant: M. Marius Cottier.
- Direction de l'Intérieur, de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat: M. Pierre Dreyer. Suppléant: M. Hans Bächler.
- Direction de la Santé publique et des Affaires sociales: M. Hans Bächler. Suppléant: M. Joseph Cottet.
- Direction des Finances: M. Arnold Waeber. Suppléant: M. Ferdinand Masset.
- Direction de l'Agriculture, de la Police et des Affaires militaires: M. Joseph Cottet. Suppléant: M. Arnold Waeber.
- Direction des Travaux publics: M. Ferdinand Masset. Suppléant: M. Pierre Dreyer.

En raison du volume et de la complexité des affaires, il a décidé de constituer des délégations chargées d'étudier plus particulièrement les problèmes et de soumettre au collège des propositions de solutions. Ces délégations sont au nombre de sept:

- délégation des affaires de l'Instruction publique: MM. Cottier, Brodard, Bächler;

- délégation des affaires économiques et financières: MM. Dreyer, Waeber, Masset;
- délégation des travaux publics: MM. Masset, Waeber, Dreyer;
- délégation des affaires du personnel: MM. Waeber, Bächler, Cottier;
- délégation de l'organisation administrative: MM. Brodard, Cottet, Masset;
- délégations des affaires sociales: MM. Bächler, Dreyer, Cottet;
- délégations des affaires agricoles: MM. Cottet, Waeber, Bächler.

Le Conseil d'Etat a décidé de soumettre au Grand Conseil des lignes directrices pour la législature, accompagnées d'un plan financier. Ce document sera présenté au Grand Conseil à la session de novembre 1977.

Enfin, le Conseil d'Etat a décidé, en vue de constituer des directions plus fonctionnelles, de revoir la composition de l'une ou l'autre direction dans un laps de temps de deux ans au maximum.

En effet, s'il est vrai que certains remaniements souhaités dans la composition des directions se justifieraient en soi dès maintenant, d'autres remaniements devront être effectués. Il a paru dès lors opportun de différer cette réorganisation, ce qui permettra à la délégation (nouvelle) pour l'organisation administrative de présenter des propositions. (Com.)

## La répartition des 7 fauteuils

Musiciens, grenadiers et députés se préparent pour le cortège



# Nous les jeunes

## Donnons-nous la main pour lutter contre la drogue (X)

### Comportement des parents

Jusqu'à présent on a seulement constaté avec effroi que les parents n'étaient pas du tout informés ou qu'ils l'étaient mal. Quelle est l'opinion des parents sur le problème de la drogue? Consomment-ils eux-mêmes des drogues ou le feraient-ils à l'occasion? Que pensent-ils d'une interdiction du haschich? Quels motifs trouvent-ils à la consommation de drogues? Quelles sont en général leurs connaissances sur les drogues?

Nous avons eu l'occasion de questionner à des jours successifs des parents d'abord, puis leurs enfants. Cette enquête a été faite à l'occasion d'exposés d'information relevant de la médecine préventive, organisés le soir pour les parents et le lendemain matin pour les élèves, c'est-à-dire pour leurs enfants. Cette étude a touché 155 parents d'un

district urbain de Zurich et en deux ans chaque fois 84 et 77 élèves de 15 à 16 ans, soit au total 161 enfants.

Au total 4% des parents, 5 pères et 1 mère avaient expérimenté de la drogue, dont 1/4 morphine/opium pour des raisons thérapeutiques, 1/2 du haschich. 14% des jeunes avaient expérimenté une fois de la drogue, autant de filles que de garçons! Toutes les filles et 2/3 des garçons avaient consommé de la drogue en groupes et non seuls - 1 sur 6: haschich et opium, 1 sur 4: haschich et Lsd.

Le désir d'essayer une fois une drogue a été exprimé par 1 adulte sur 5 et 1 jeune sur 2, dans 2/3 des cas on a nommé le haschich.

*Il est impressionnant de noter que 42% des parents ont répondu par l'affirmative à la question de savoir si le père devrait essayer de fumer du haschich*

A Rossens, les jeunes ont le pied marin!

Photo FI



Skier au Gibloux

avec son fils de 18 ans avant que ce dernier ne le fasse en cachette; 52% ont répondu négativement et 6% n'ont pas d'opinion.

Nous avons demandé aux parents d'estimer le pourcentage de leurs enfants qui auraient consommé une fois ou plusieurs fois des drogues et comment les jeunes eux-mêmes évaluent leur expérience dans ce domaine, les réponses ont été sans ambiguïté: les parents donnent une évaluation en moyenne beaucoup trop élevée (valeur d'estimation la plus élevée: 90%), les jeunes évaluent plutôt trop bas. On peut expliquer ce résultat par le fait que les parents considèrent le problème de la drogue comme nettement plus important et plus dramatique que les jeunes. Les jeunes ont estimé, à juste raison, que les filles et les garçons avaient consommé de la drogue dans une proportion presque égale.

En ce qui concerne la connaissance des faits relatifs au problème de la drogue, les jeunes étaient étonnamment bien informés et les pères en tout cas mieux que les mères. Des différences se sont révélées en ce qui concerne l'interdiction du haschich. Les parents, dans la majorité, veulent la maintenir, les jeunes non. En ce qui concerne le prix des drogues, 1/4 des parents seulement étaient au courant contre 3/4 des jeunes.

Quand aux raisons de la consommation de drogues, nous retrouvons ici aussi

les mêmes réponses. Les parents cherchent bien davantage à expliquer la consommation de drogues par des raisons profondes. Beaucoup se font des reproches, invoquent des raisons sociales. Les jeunes eux-mêmes citent fréquemment la curiosité, le bluff, le caractère anodin, une mode. En conséquence, on peut dire que les adultes ont tendance à dramatiser, les jeunes à minimiser les raisons entraînant la consommation de drogues.

Exemples (en cas de plusieurs réponses):

	PARENTS	LEURS ENFANTS
curiosité	63%	79%
à la mode	26%	48%
manque d'affection de la part des parents	18%	7%
vantardise	17%	31%
ennui	16%	22%
fuite devant des problèmes	15%	6%
fuite devant la réalité	13%	5%
insatisfaction	9%	19%
bluff	8%	2%
peur de l'avoir trop gâtés	8%	2%
se laisser entraîner	7%	4%
aucun idéal	6%	—
disputes à la maison	4%	10%

Des enquêtes de contrôle effectuées à la campagne, à Bad Ragaz, Unterterzen/Walensee et à Root/Lu ont donné des résultats analogues.

Prochain article:  
Sports et consommation de drogues

(Reproduction autorisée par Pro Juventute, revue mensuelle pour la protection de la jeunesse).

## Vaulruz

### Une médaille «Bene Merenti»

La paroisse de Vaulruz a fêté récemment M. Pierre Seydoux, des Ponts, porte-drapeau du chœur mixte «L'Harmonie», qui chante à l'église depuis quarante-cinq ans. Au cours d'un office divin célébré par l'abbé Sallin, ce chanteur émérite a été décoré de la médaille «Bene Merenti», en reconnaissance de sa fidélité au chant sacré.

Nous lui adressons nos félicitations.

Photo J.-R. Seydoux





## Chaque peuple a le chien de son âme... ... mais savez-vous ce qu'est l'élevage d'un chien?

Quelle autre bête en effet, sauvage ou domestique, a jamais, à travers les âges, subi empreinte plus profonde de l'humain? Pour en douter, pour nier cette imprégnation, pour discuter ce très mystérieux accord qui «branche» le chien sur celui qu'il aime (et qui l'aime), pour rester étranger à de telles correspondances, il faudrait n'avoir jamais vécu avec un chien.

Un grand nombre de personnes ignorent encore ce qu'est exactement un élevage de chiens. La plupart d'entre elles ne connaissent qu'une infime partie de tous les problèmes qu'un éleveur consciencieux et correct doit résoudre lors de chaque nichée. Nous avons voulu en savoir plus sur l'élevage canin, raison pour laquelle, Fribourg-Illustré est allé interviewer M. Raymond Clément, propriétaire du chenil du Kaiseregg, à Giffers. Conducteur de chien, juge fédéral dans les concours de chiens de police, il pratique l'élevage du berger allemand depuis de nombreuses années. Il a donc une grande expérience dans ce domaine.

**FI - Quelle sont les dispositions à prendre pour pratiquer ce genre d'élevage?**

R. Clément - Celui qui veut pratiquer l'élevage canin devra, en premier lieu, devenir propriétaire d'une chienne avec pedigree (généalogie d'un animal de race), exempte de dysplasie. A l'âge de dix-huit mois, cette bête devra être présentée à un juge agréé par la Société cynologique suisse (SCS) pour un examen de caractère et de beauté. Il faudra ensuite choisir un partenaire de même race qui correspond à son tempérament. Lors de la saillie, l'éleveur a l'obligation d'aviser le secrétariat de la SCS. D'autre part, le propriétaire devra posséder un enclos conforme avec un abri et une niche.

**FI - Pour quelle raison l'éleveur ne peut garder que six chiots à chaque nichée?**

D'abord, j'aimerais préciser qu'une chienne ne peut mettre bas que trois fois dans une période de deux ans. La gestation dure 58 à 62 jours. Une chienne de race berger allemand met bas huit à dix chiots par nichée. A la naissance, les petits ont un poids de 300 à 400 grammes chacun. Selon le règlement dicté par la SCS, l'éleveur ne peut garder que six chiots par nichée. Cette mesure a pour but de limiter quelque peu le nombre des chiens d'une part, et d'autre part la demande des mâles est nettement plus forte que celle des femelles. Donc, sur une nichée de huit à dix chiots que la mère peut d'ailleurs



C'est l'heure de l'allaitement...

nourrir, il est préférable d'élever tous les mâles et d'éliminer les femelles qui sont en trop sur le nombre prescrit.

**FI - Et la croissance des chiots, comment se fait-elle?**

L'élevage exige un soin attentif et une surveillance permanente des chiots. En effet, au dixième ou douzième jour, les petits deviennent parfois nerveux. Cela provient des vers. Il est donc conseillé de les vermifuger. Au même âge, il est également recommandé de contrôler si les chiots ont des hémies ou des ergots aux pattes arrières. Les six chiots sont nourris par la chienne jusqu'à la troisième semaine. A partir de cette date, en complément du lait maternel, ils recevront une nourriture saine et équilibrée, sous forme de soupe aux flocons que l'on trouve dans le commerce spécialisé. D'autre part, pour assurer leur croissance et leur donner une ossature solide, il y aura lieu d'ajouter dans l'aliment un fortifiant prescrit pour ces animaux. A la sixième semaine, il est nécessaire de les revermifuger.

**FI - Expliquez-nous comment un chiot obtient son pedigree?**

C'est à l'âge de six semaines que l'éleveur devra décider du nom qu'il donnera à chaque chiot. Tous les noms seront communiqués au livre des origines de la SCS avec les indications suivantes: la couleur, le poil, l'âge, le sexe, noms du père et de la mère, nom du chenil où ils sont nés et l'adresse complète de l'éleveur. C'est sur le bien-fondé de ces renseignements que la SCS établira le pedigree (les papiers) de chaque chien.

**FI - Quand peut-on séparer le petit de sa mère?**

A l'âge de dix semaines, lorsque l'éleveur aura immunisé tous les chiots contre la maladie des jeunes

chiens. Cette formalité remplie, les petits pourront alors être séparés de leur mère et l'acquéreur aura ainsi le plaisir de prendre possession de son chien.

**FI - Quels sont les conseils que vous pouvez donner à une personne qui fait l'achat d'un berger allemand?**

Une chose primordiale, ne jamais toucher ou caresser les oreilles du chien avant l'âge de six mois. Pourquoi cela? Par ces caresses ou des coups qu'il faut d'ailleurs éviter, la croissance du nerf qui a la faculté de faire tenir droite chaque oreille, risque d'être arrêtée ou même supprimée. Quel plaisir pour le propriétaire d'un berger allemand que de se promener avec une bête qui dresse magnifiquement ses oreilles! Nous conseillons volontiers le nouveau maître sur la nourriture et les soins à donner à un jeune chien.

**FI - Une dernière question M. Clément, pourquoi faites-vous l'élevage du berger allemand?**

Personnellement, j'ai constaté que le berger allemand est un chien intelligent, robuste, endurant, possédant une excellente dentition, son caractère est docile, s'adapte à tous les climats. C'est un chien d'utilité pour la police, la douane, pour la recherche de personnes dans les catastrophes et sous les avalanches. Pour qui sait en faire un ami, il est le compagnon le plus fidèle de l'homme.

Le chien ne sait peut-être pas qu'elle est sa vie - pas plus que le nourrisson ne comprend ce qui l'attache à sa mère mais il éprouve et manifeste une joie qu'aucun mot, dans aucune langue, ne saurait plus éloquemment traduire.

Interview réalisée  
par Gérard Bourquenoud

M. Clément promenant sa chienne et ses six petits



## Nouvelles du Musée d'art et d'histoire

L'exposition Salon 76, qui a fermé ses portes le 26 décembre dernier, a reçu 3.202 visiteurs, dont 1.041 élèves de 63 classes. Ce salon a été, de l'avis unanime, le meilleur depuis longtemps tant par la qualité des œuvres présen-

tées que pour le succès des ventes: en effet, il a été vendu dans l'enceinte du Musée pour quelque 80 000.- d'œuvres, soit deux fois plus que lors des éditions précédentes.

La prochaine exposition s'ouvre le vendredi 21 janvier prochain, à 19 heures; elle se terminera le 27 février.

Intitulée Photographes suisses de 1840 à nos jours, cette exposition a été organisée par la Fondation suisse pour la photographie, en collaboration

avec la Fondation Pro Helvetia. C'est la première d'une série d'expositions montrées ensuite par Pro Helvetia aux U.S.A., à Moscou et en Extrême-Orient.

Mme Roselina Burri-Bischof et MM. Walter Binder et Hugo Loetscher ont assuré la conception, la rédaction et la composition de cette vaste fresque présentant 300 photographies.

Le Musée d'art et d'histoire est sensible à l'honneur qui lui est fait; il est particulièrement heureux de pou-

voir proposer, entre deux triennales internationales de la photographie, une exposition aussi vaste qui rende hommage à 112 photographes qui ont illustré la photographie depuis plus de 135 ans.

Comme d'habitude, vous pouvez obtenir (tél. 037/22 14 66) catalogues et photographies auprès de la réception du Musée.

Michel Terrapon  
conservateur

# TELEVISION ROMANDE

## Sélection du 6 au 20 février 1977

### Dimanche 6 février

9.25 Bob à quatre  
10.00 Téléjournal  
11.05 Tél-hebdo  
11.30 Table ouverte  
12.45 Horizons  
13.15 Interneige 77  
14.15 Ski alpin  
16.25 Bel canto  
17.15 TV-Jeunesse  
17.40 Neuchâtel: une pastorale d'ensemble  
18.00 Téléjournal  
18.05 Patinage de vitesse  
18.55 Dessins animés  
19.05 Les actualités sportives  
19.40 Téléjournal  
19.55 Monsieur Verdoux  
21.55 Entretiens  
22.30 Vespérales

### Lundi 7 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.15 Sous la loupe  
18.50 Nounours  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Oualate ou Le Temps suspendu  
21.20 Les comiques associés  
21.50 Le voix eu chapitre

### Mardi 8 février

17.45 Point de mire  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Courrier romand  
18.50 Nounours  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Le Riche et le Pauvre  
21.05 Ouvertures  
22.05 The New Hampshire Big Band  
22.35 Sport

### Mercredi 9 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal

18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Outre-Sarine, outre-Gothard  
18.50 Nounours  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Un Meurtre est un Meurtre  
21.55 Les clés du regard  
22.45 Ski alpin

### Jeudi 10 février

17.45 Point de mire  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Courrier romand  
18.50 Nounours  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Temps présent  
21.30 Rendez-vous en noir  
22.25 Ski alpin

### Vendredi 11 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal  
18.00 Il faut savoir  
18.05 Agenda  
18.50 Nounours  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Récital Gilbert Béceud  
21.00 Le Fonctionnaire nu  
22.20 Armin Schibler  
22.50 Le Dernier Jour de l'Été

### Samedi 12 février

12.45 Télé-Révista  
13.00 Un'ora per voi  
14.00 TV-Jeunesse  
17.30 La recette du chef sur un plateau  
17.55 Deux minutes...  
18.00 Téléjournal  
18.10 L'antenne est à vous  
18.30 Rendez-vous  
19.00 Affaires publiques  
19.30 Dessins animés  
19.40 Téléjournal  
19.55 Loterie suisse à numéros  
20.05 A vos lettres  
20.30 Nana Mouskouri  
20.40 L'Opéra sauvage  
21.30 Les oiseaux de nuit  
22.40 Sport

### Dimanche 13 février

10.00 Culte  
11.00 Téléjournal  
11.05 Tél-Hebdo  
11.30 Table ouverte  
11.45 Un bémol à la clé  
13.15 Interneige 77  
14.25 Operation Crossbow  
16.15 Bel canto  
17.15 TV-Jeunesse  
17.40 Présence protestante  
18.00 Téléjournal  
18.05 Patinage artistique  
18.55 Dessins animés  
19.05 Les actualités sportives  
19.40 Téléjournal  
19.55 Les feux de la rampe (Limelight)  
22.05 Entretiens  
22.30 Vespérales

### Lundi 14 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.15 Sous la loupe  
18.50 Gédéon  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Qualata ou la loi du Coran  
21.20 A bon entendeur  
21.45 Cef'Concl  
22.10 La voix au chapitre

### Mardi 15 février

17.45 Point de mire  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Courrier romand  
18.50 Gédéon  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Le riche et le pauvre  
21.05 Plateau libre: Martha Graham  
22.05 Sun Ra Arkestra

### Mercredi 16 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Tremplin  
18.50 Gédéon  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Spécial cinéma

### Jeudi 17 février

17.45 Point de mire  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
18.25 Courrier romand  
18.50 Gédéon  
18.55 Le Septième Continent  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Temps présent  
21.15 Un juge, un flic

### Vendredi 18 février

17.20 Point de mire  
17.30 Les 4 coins  
17.55 Téléjournal  
18.00 Il faut savoir  
18.05 Agenda  
18.50 Gédéon  
18.55 Le Septième Continent  
19.10 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 Spectacle d'un soir  
21.45 Variétés

### Samedi 19 février

13.00 Un'ora per voi  
14.00 TV-Contacts  
16.00 TV-Jeunesse  
17.40 Documentaire  
17.55 Deux minutes...  
18.00 Téléjournal  
18.10 L'Antenne est à vous  
18.30 Rendez-vous  
19.00 Affaires publiques  
19.30 Dessins animés  
19.40 Téléjournal  
19.55 Loterie suisse à numéros  
20.05 A vos lettres  
20.30 Au théâtre ce soir  
22.25 Sport

### Dimanche 20 février

11.00 Téléjournal  
11.05 Tél.hebdo  
11.30 Table ouverte  
12.45 Folklore  
13.15 Interneige 77  
14.15 Horizons  
14.35 Long Métrage  
16.20 Bel canto  
17.15 TV-Jeunesse  
17.40 Présence catholique  
18.00 Téléjournal  
18.05 Vol à ski  
18.55 Dessins animés  
19.05 Les actualités sportives  
19.40 Téléjournal  
19.55 Long métrage  
21.30 Entretiens  
22.00 Ski Nordique  
22.10 Vespérales

## Autavaux

### Noces d'or

Pour M. et Mme Charles Marmy-Sanonnens, d'Autavaux, la journée de leurs nocés d'or fut le prétexte à une grande fête qui vit accourir dans un restaurant du chef-lieu leurs 7 enfants et 7 petits-enfants. Ancien syndic de son village, M. Marmy est une figure bien connue du pays broyard. Il s'associe à la joie de la famille et présente au couple dans l'allégresse ses vœux les plus cordiaux.



M. et Mme Charles Marmy (Photo FI)

# Entre l'église...

## Rions un peu

Un automobiliste, stoppé par la police de la route:

- Pardonnez-moi. Je me suis laissé entraîner par une vague de nostalgie, et j'ai cru qu'il n'y avait pas de limitation de vitesse.

Un des gardes d'un parc national, à un autre garde:

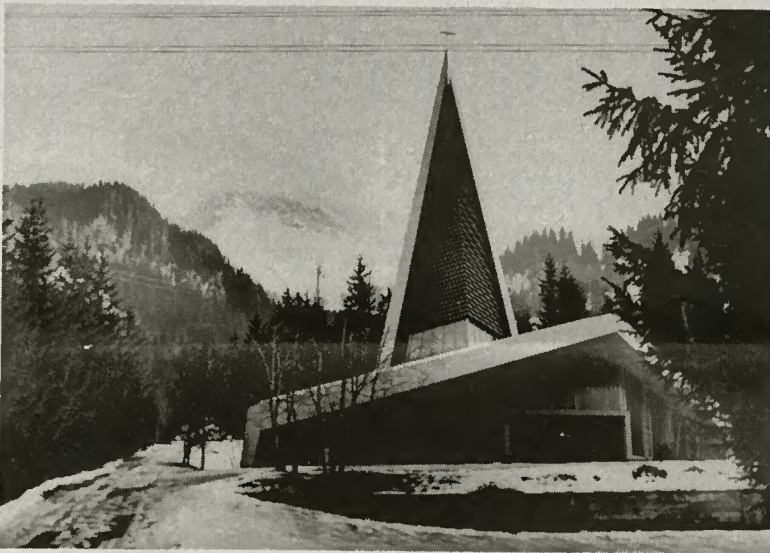
: Qu'est-ce qu'il faut faire quand on voit un animal d'une espèce menacée manger une plante d'une espèce menacée?

La préposée au vestiaire d'un restaurant essaie de calmer un client furieux qui prétend avoir perdu son chapeau:

- Monsieur, je suis sûre que vous aviez la tête vide quand vous êtes arrivé.

Aristote Onassis disait à son entourage:

- Ne dormez pas trop. Si vous prenez trois heures de sommeil en moins, chaque nuit pendant un an, vous disposerez d'un mois et demi de plus pour travailler à votre réussite.



L'église du Lac Noir

### On fait ce qu'on peut...

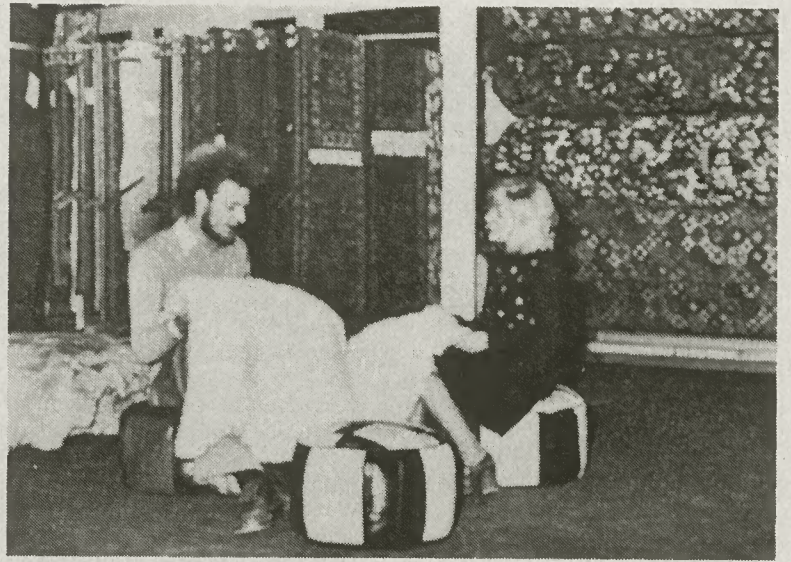
Un représentant de commerce sort de chez un client, les bras encombrés de boîtes de conserves. Il explique à un ami:

- Mes produits ne l'intéressaient pas, mais j'ai réussi à lui vendre ma valise.

Un jeune homme à sa petite amie:

- Mais bien sûr que je t'aime, chérie. Ecoute: je t'ai dit des choses que même le patron de mon petit bar ne sait pas.

Dans un bar de Romont



## Ces soldes qui font accourir tant de monde...

Le commerce, qui tient la vitrine a réussi à nous imposer, entre les saisons qui rythment la vie terrestre, des intersaisons dites «des soldes». Comme il y a marées d'équinoxe, les saints de glace et l'été de la St-Martin, il y a «les soldes», qui vont bientôt figurer au calendrier.

Certains commerçants, croyant à l'attrait du mystère, barbouillent les glaces de leurs vitrines au blanc d'Espagne et donnent ainsi à penser que derrière cette opacité complice se traitent des affaires si sensationnelles que tous les passants ne sauraient en supporter la vue. D'autres, au moyen de pancartes, entendent prouver en indiquant les prix normaux, rageusement barrés de rouge et en regard les prix soldes. Nous avons même vu sur la vitrine d'un commerçant de notre canton: «Coup de balai - Liquidation totale». Il y a encore ceux qui, désireux de battre leurs concurrents à la baisse, annoncent par voie d'affiches: «Hyper-soldes - Super-soldes». A première vue, il semblerait bien que certains commerçants cherchent à se débarrasser de leur marchandise le plus vite possible. On pourrait croire aussi qu'ils vont payer le client pour qu'il achète quelque chose dont il n'a pas l'utilité.

Les commerces renommés, ceux qui portent griffe, le font d'une autre manière semble-t-il plus agréable. Ils envoient des bistrots à leurs clients et clientes, les invitant à venir voir l'exposition organisée à cet effet.

Pour ma part, tout observateur averti remarquera que la marchandise qui est présentée en période de soldes dans les

vitrines ne retiendrait pas l'attention de beaucoup de gens en temps ordinaire.

On se demande même comment tel magasin de vêtements peut détenir de pareils vestons verts épinard à carreaux jaunes et d'aussi curieux pantalons en fibrane imitation tweed...

On imagine des stylistes pervers, forçant leur talent pour réaliser des modèles aussi laids, aussi vieillots, que le «soldeur» vendra à bon marché, juste un peu moins cher que la meilleure qualité, ce qui lui laissera malgré tout un léger bénéfice.

Mais la chose la plus importante en période de soldes, c'est d'acheter. On ne choisit pas la marchandise, on choisit le prix. Un soir, à la tombée de la nuit, j'ai vu une dame sortir d'un grand magasin de Fribourg, les bras chargés de paquets. J'avais l'impression qu'elle allait fêter Noël une seconde fois. En traversant la rue, elle a glissé sur le verglas. En tombant, un paquet s'est ouvert devant ma voiture. Surprise! Il y avait pas moins de dix cravates. Cette constatation laisse à penser que son mari en porte même la nuit ou alors elle a plusieurs fils. Moi-même, j'y suis allé une fois avec ma femme. Cela m'a suffi. J'avais l'intention de lui offrir une paire de gants. Dans aucun magasin, je n'ai trouvé la grandeur désirée. Elle qui voulait un pull pour faire du ski, n'a pas trouvé.

Bien entendu, il arriva ce qui devait arriver. Le temps de récupérer sa marchandise étendue sur la chaussée, la bonne dame a raté son train. Disons en passant qu'elle avait fait l'achat d'une jolie robe pour l'été prochain, m'a-t-elle dit! Sera-t-elle encore à la mode à ce moment-là? Il faut reconnaître que durant la période des soldes, il y a des gens qui font des folies.

Par hasard, j'ai rencontré une femme de la campagne à la rue de Romont. Elle était allée voir les soldes comme tout le monde. Elle m'a déclaré: «Je suis venue à Fribourg pour m'acheter un pull. J'en ai choisi un gris tourterelle, mais je l'aurais préféré bleu nattier. Il a un décolleté en pointe et je l'aurais mieux aimé à col roulé. Il aurait été plus sobre évidemment sans cette petite poche de poitrine où l'on ne peut rien mettre. Mais enfin, quelle affaire, hein, moitié prix! Et je pourrai le mettre en week-end, dès que j'aurai maigri un peu, parce qu'il ne restait que du 40, alors que je porte habituellement du 44!

C'est cela «les soldes».

...et  
la pinte

## AIR



## Fribourg-Illustré

De notre envoyé spécial à Rome  
Gérard Bourquenoud

TOURISCAR

Agence de voyages

1201 Genève

Tél. 022/32 44 16

## La Cité du Vatican III

*Dans les deux précédentes éditions, je vous ai présenté quelques images de Rome et le voyage en avion dans la Ville éternelle. J'ai également décrit l'atmosphère qui régnait durant les Fêtes pascales et sur la place Saint-Pierre où 300 000 personnes attendaient la bénédiction «Urbi et Orbi» du pape Paul VI. Mais la veille de Pâques, j'ai eu le grand plaisir de visiter la Cité du Vatican et son musée.*

L'Etat de la Cité du Vatican naquit officiellement le 2 février 1929 après la signature du fameux «Traité du Latran» qui rétablissait l'équilibre dans la tension séculaire entre l'Etat et l'Eglise. Saviez-vous que ce petit Etat a une sur-

face de 440 km<sup>2</sup> et compte une population de mille habitants? Cet Etat se compose de la Basilique de Saint-Pierre, des Palais du Vatican et de ses superbes jardins; le tout est enfermé par une enceinte de murs de grandes dimensions que l'on peut apercevoir de la «Porte Angelica» et du Boulevard du Vatican. Précisons que la Basilique Sainte-Marie-Majeure, la Basilique de Saint-Jean-de-La-tran et la Basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, sont des annexes de la Cité du Vatican et jouissent donc du droit d'«extra-territorialité».

L'Etat du Vatican fait sa propre monnaie, possède ses propres émissions philatéliques et ses propres transmissions radiophoniques.

Autrefois, l'Etat du Vatican avait des corps armés, tels que la «Gendarmerie pontificale», fondée en 1816 par Pie VII; les «Gardes suisses», fondés en 1506; les «Gardes nobles» et la «Garde Palatine» d'honneur. Les corps d'honneur ont été dissous par le pape Jean XXIII, parce qu'ils ne convenaient plus au nouvel esprit conciliaire de l'Eglise, toujours plus ouverte envers ses fils les plus humbles. Paul VI a supprimé la «Gendarmerie Pontificale». Il a toutefois maintenu la «Garde suisse» qui porte le splendide uniforme qui fut dessiné par Michel-Ange.

Le pape n'est pas seulement le chef de l'Eglise universelle, mais aussi le chef de l'Etat du Vatican muni de pleins pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires. Les manifestations propres à la cité du Vatican sont le Conclave par lequel on élit le nouveau pape et l'Année Sainte qui fut jubilé la première fois en 1300 sous Boniface VIII. L'Année Sainte a lieu tous les vingt-cinq ans (la dernière en 1975). Elle commence avec l'ouverture

Une foule de visiteurs de tous pays



La Basilique St. Pierre

de la Porte Sacrée qui se trouve dans chacune des «Quatre basiliques». A la fin de l'année, les portes sont de nouveau murées.

### Les jardins du Vatican

A part les édifices de caractère administratif et du gouvernement que l'on peut admirer à l'intérieur de la cité du Vatican, les jardins méritent une attention toute particulière pour le charme de leur environnement et pour les beautés naturelles fort intéressantes comme la Fontaine de l'Aquilon, la Fontaine de la Galère, La Tour du pape Jean, l'Académie pontificale des sciences. Bien qu'il porte le nom de Pie IV, cet édifice très élégant fut commencé par Paul IV en 1558 et terminé en 1561. En se promenant dans ces jardins, il est possible de voir la Coupole de Saint-Pierre qui a une signification particulière, c'est-à-dire qu'elle évoque une idée qui n'a pu être réalisée. Cette grandiose coupole qui domine toute la cité du Vatican montre l'hardiesse architecturale de l'époque. Elle se présente comme un sentiment d'élévation vers le ciel.

### Les musées du Vatican

Il faut avoir vu les musées du Vatican pour se représenter la richesse artistique qu'il contient. Quelle merveille! Il m'a fallu plus de deux heures pour parcourir les couloirs de cette institution qui comprend la Pinacothèque, le musée grégoien égyptien, le musée Pie Clémentin, le musée Etrusque, le musée profane, le musée sacré, la galerie des Candélabres, la chapelle Sixtine, les chambres et loges de Raphaël, et les

appartements des Borgia. A l'étage supérieur du palais des musées du Vatican, nous vous recommandons d'aller voir les «Faits de la vie de Saint-Laurent», distribuant les trésors de l'Eglise aux pauvres. Saint-Laurent a été fait prisonnier, puis lapidé.

Dans une prochaine édition: la chapelle Sixtine et le jugement universel

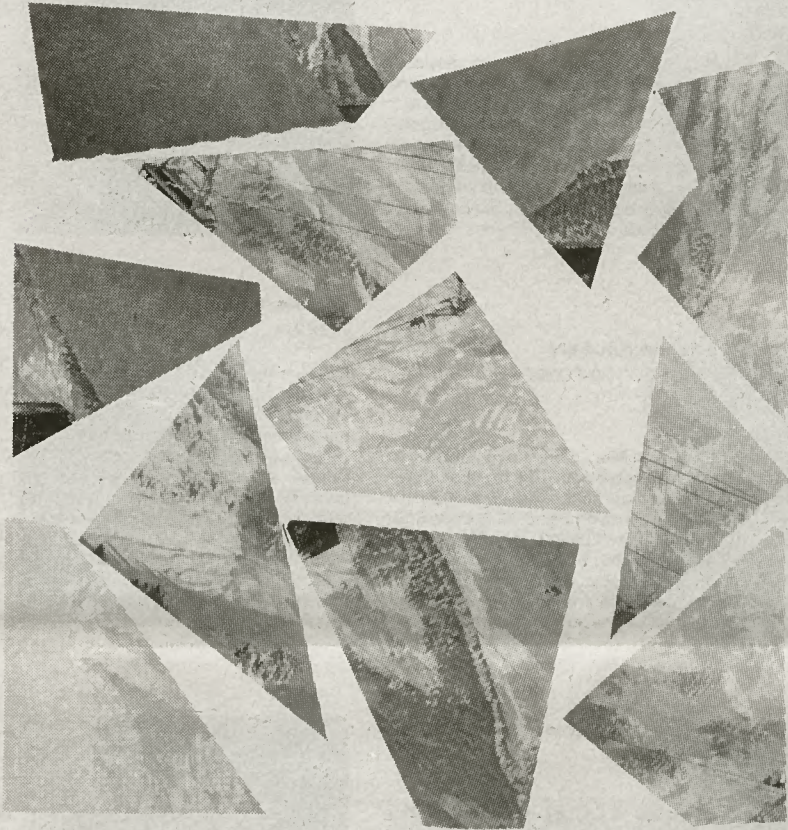
Un garde suisse du Vatican



## Nouvelle rubrique FI

### Le puzzle de Fribourg-Illustré

### Jouez avec nous



### Résultat du puzzle paru dans notre édition du 5 janvier 1977

Quand vous aurez réussi à reconstituer cette image, vous aurez certainement le plaisir de nous la faire parvenir en indiquant ce qu'elle représente exactement.

Délai des réponses: 15 février 1977

Un abonnement de trois mois gratuit à «Fribourg-Illustré» sera offert au gagnant désigné par le tirage au sort.

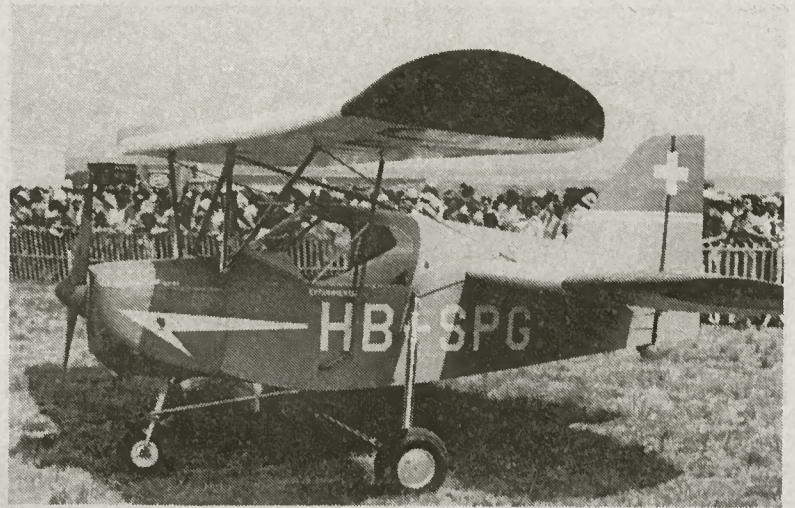
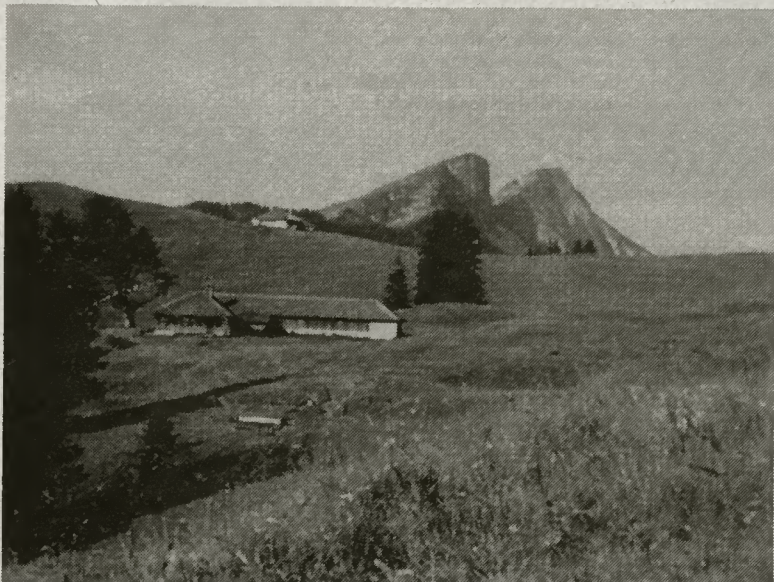
Notre adresse:

«Jouez avec nous»  
Rédaction de Fribourg-Illustré  
35, rte de la Glâne  
1701 Fribourg  
Case postale 331

Il fallait nous indiquer: Alpage «Les Chalets» sur la commune de Villars-sous-Mont

De nombreux lecteurs nous ont fait parvenir l'image exacte de ce puzzle, mais aucun n'a réussi à nous dire ce qu'il représentait exactement.

(C'est le nom de l'alpage que l'on voulait savoir, car chaque personne qui arrive à reconstituer l'image, peut répondre qu'il s'agit d'un chalet à la montagne.)



Le «Pou du ciel», un avion construit par M. Cosandey

## Sarine

### Ecuvillens

### Des fleurs pour un ancien

Une fort sympathique manifestation a été organisée, sur l'aérodrome d'Ecuvillens, en l'honneur de M. L. Cosandey, récemment nommé membre d'honneur de l'Aéro-Club suisse. Coop-Aviation, par la voix de son président, M. Marcel Dénervaud, rendit hommage à la ténacité et à la volonté de M. Cosandey que l'on connaît de long en large pour ses célèbres «poux du ciel».

M. Cosandey fleuri par une fillette. (Photo FI)



## Rions un peu

### Femme malheureuse

- J'ai vu une femme malheureuse l'autre jour, confie un coiffeur à un client, mais malheureuse...

- Qu'avait-elle donc cette pauvre femme?

- Eh bien, d'abord, elle avait réussi à maigrir de trois kilos en quinze jours.

- C'est plutôt agréable, cela.

- Oui, mais attendez: son fils était le premier de sa classe.

- Et elle était malheureuse?

- Il faut préciser que sa fille venait de faire un mariage très riche.

- Vraiment, je ne comprends pas.

- Vous ne savez-pas tout: son mari avait dit ses quatre vérités à son patron

et celui-ci, ravi, l'avait nommé directeur-adjoint de sa firme.

- Vous vous moquez de moi ou quoi? Si tout lui réussissait ainsi, pour quelle raison était-elle malheureuse?

- Parce qu'elle était dans le salon des dames, en compagnie de ses trois meilleurs amis... et qu'elle souffrait d'une totale extinction de voix.

### Deux paysans

- Viens jeudi avec l'épandeur!

- Peux pas, je conduis la truie au verrat.

- Alors vendredi?

- Non, je conduis une vache au taureau?

- Je t'attends samedi!

Ça ne va pas: je conduis ma femme au Jumbol

## Hommage aux défunts

Afin d'éviter toute erreur dans nos nécrologies, nous prions les familles concernées de nous envoyer une documentation suffisante qui nous permettra de rendre au leur l'hommage exact qu'il mérite. Nous remercions ici les personnes qui se donnent la peine de nous fournir des textes déjà rédigés.

Nous prions les familles dans le deuil de trouver ici l'expression de notre sympathie et de nos sincères condoléances.

Fribourg-Illustré

Les belles fleurs de

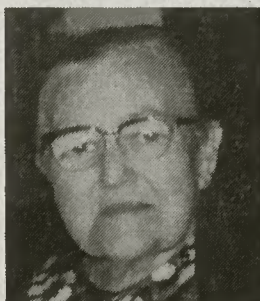
# H. Perler

Une attention délicate pour chaque événement

FRIBOURG

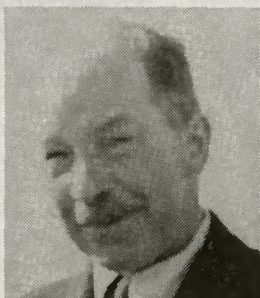
Rue de Lausanne 70

Tél. 037 / 22 33 17



**Marie Burri**  
FRIBOURG

De caractère jeune et souple, très appréciée de son entourage pour sa serviabilité, sa gentillesse et sa bonne humeur. Entourée de ses cinq enfants, elle connut le bonheur d'être grand-mère et arrière-grand-mère. C'était une personne très courageuse dont le souvenir nous restera à jamais gravé. Elle était âgée de 78 ans.



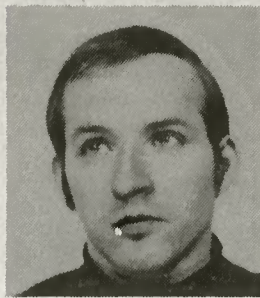
**Simon Doutaz**  
LA TOUR-DE-TREME

Célibataire, le défunt occupa plusieurs emplois. Il travailla notamment comme ouvrier aux tourbières. Collaborateur honnête et dévoué, il s'occupa également du parc avicole de l'entreprise de son patron. Choyé durant sa vieillesse par Mme Arthur Dunand, il était un homme estimé de la population. M. Simon Doutaz s'en est allé à l'âge de 77 ans.



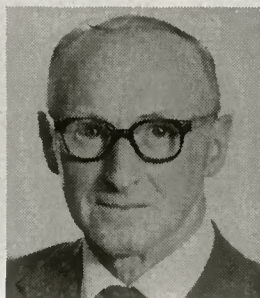
**Zoë Deotto**  
GENONA

Née Roulin, Mme Zoë Deotto, était originaire de Treyvaux. Elle connut son mari à Fribourg, ville où le couple vécut une quinzaine d'années, avant de quitter notre pays pour s'installer à Genona. Mme Deotto, son mari et son fils Paolo ont perdu la vie lors du tremblement de terre qui a ravagé la région de Frioul l'an passé. Ce foyer où régnait le bonheur et la joie de vivre e été brisé en quelques secondes. Tous ceux qui ont connu Mme Zoë Deotto-Roulin et sa famille, garderont d'elle un souvenir lumineux.



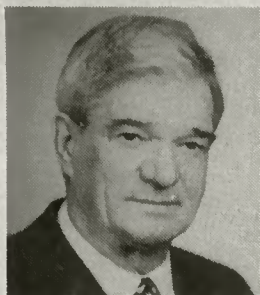
**Emmanuel Daguet**  
FRIBOURG

Fils cadet d'une nombreuse famille dont l'aîné avait perdu la vie dans un accident de circulation, M. Emmanuel Daguet était un homme courageux qui, malgré son handicap, travaillait comme aide cantonnier à l'Industrielle où il était très estimé. Il faisait partie de Sport-Handicap Fribourg où il avait de nombreux amis. Il laissa un grand vide qu'il sera difficile de combler.



**Etienne Roubaty**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Bon travailleur, généreux, il se dévoua sans compter pour son foyer et sa famille. Patriote dans l'âme, il n'avait jamais oublié sa terre d'origine. M. Etienne Roubaty voulait s'épanouir trop loin des bornes habituelles pour que sa personnalité soit descriptible. C'était un bon copain. Il était âgé de 76 ans lorsque la mort l'a ravi à la compagne qu'il chérissait.



**Joseph Schaller**  
FRIBOURG

Personne gaie, toujours de bonne humeur et très appréciée de son entourage pour sa gentillesse et sa serviabilité, il exerça durant vingt-huit ans la profession de boucher à Charmey. Entouré de ses six enfants, M. Joseph Schaller connut le bonheur d'être grand-père. Il s'en est allé à l'âge de 71 ans, laissant dans la douleur, une famille qu'il chérissait.



**Jeanne Guisolan**  
VEVEY

Personne très active et généreuse, Mme Jeanne Guisolan habitait Vevey depuis dix-huit ans. Dans cette ville comme à Noréaz, elle ne comptait que des amis. Elle était aussi une membre fervente de l'Amicale des patoisants de Vevey. C'est à la suite d'un mal incurable qu'elle e été ravie à sa famille à l'âge de 64 ans. Notons que Mme Guisolan était veuve depuis 1957.



**Anne Nissille**  
LES CERLATEZ

Née Anne Marchon, Mme Robert Nissille pratiqua dans son jeune âge le métier de couturière à Vuisternens-en-Ogoz. Avec son mari, elle éleva une belle famille de sept enfants auxquels elle consacra le meilleur d'elle-même. C'est en 1956, que sa famille s'est établie aux Cerlätze où elle exploite un domaine. Terrienne de vieille souche, elle donna aux siens une éducation profondément chrétienne. Elle était âgée de 74 ans.



**Joseph Bucher**  
MARLY

Il nous a quitté après de grandes souffrances. Homme intègre et affable, il a élevé une famille de quatre enfants. Ancien voyageur de commerce, il s'est dévoué durant plus de vingt ans pour sa chère commune de Marly dont il a été le boursier et le syndic. Il s'est éteint à l'âge de 70 ans. Son souvenir restera à jamais gravé dans le cœur des siens.



**Sylvie Angeloz**

Veuve depuis 1943, Mme Sylvie Angeloz éleva avec beaucoup de courage une belle famille de onze enfants dont cinq sont encore en vie. Le travail fut sa vie. Elle était aussi une ménagère accomplie. Ceux qui l'ont connue et aimée garderont d'elle le meilleur souvenir.

(Comme l'envoi ne porte aucune adresse de l'expéditeur, nous ne connaissons ni l'âge et ni le domicile de la défunte)

## ROBERT GRAND & Fils

## Monuments funéraires

BULLE route de Riaz 6

Tél. 029/2 73 22

FRIBOURG route du Jura 2a

Tél. 037/22 31 80



# Pompes Funèbres Générales S. A.

JOUR ET NUIT — TÉL. 22 39 95

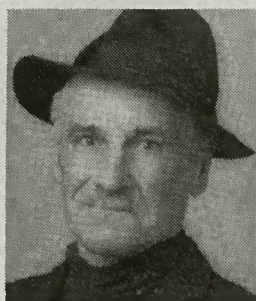
## Joseph Bugnard

Arcades de la Gare FRIBOURG



**Paul Vionnet**  
BULLE

Possédant un caractère très doux, M. Paul Vionnet a travaillé durant cinquante et un ans dans l'entreprise Glasson, à Bulle. Conducteur expérimenté, il avait reçu la distinction décernée par l'ASPA avec insigne or. Le défunt était âgé de 69 ans lorsqu'il quitta sa famille pour l'Éternité.



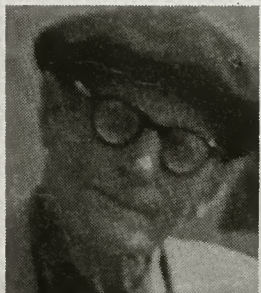
**Léon Menoud**  
LA JOUX

Après une vie de labeur, Dieu l'a ravi à l'âge de 71 ans à l'affection de ses six enfants. Teneur de montagne, M. Léon Menoud était un authentique homme de la terre. Ce paysan dans l'âme avec sa moustache au gré du vent et le vêtement au goût du sort, était très estimé de la population de la Joux. Sa famille gardera une pensée émue pour ce papa et grand-papa qui fut si bon pour les siens.



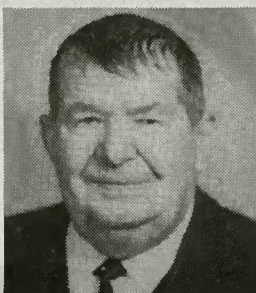
**Cécile Delacombaz**  
ALBEUVE

Couturière dans l'âme, Mme Cécile Delacombaz, née Castella, était très éduquée de ses mains. Personne pieuse, modeste, généreuse et bienveillante, elle savait faire régner le bonheur dans son foyer. Pour ses huit enfants, elle fut une douce et bonne maman. C'est à la suite d'une délicate intervention chirurgicale qu'elle rendit le dernier soupir à l'âge de 63 ans. Pour son mari, M. Clément Delacombaz, elle était une excellente compagne. Sa disparition est une douloureuse épreuve pour toute la famille.



**Jean Pythoud**  
SIVIRIEZ

Gruérien de cœur, il vécut une partie de sa vie à Neirivue. Il fut armailli, bûcheron et employé de scierie. De caractère jovial, il était courageux et honnête. M. Jean Pythoud était membre honoraire de la société de chant «L'Écho de l'Évi». Ne connaissant que des amis, il s'en est allé à l'âge de 78 ans.



**François Jemmely**  
COURTEPIN

Ancien syndic de Courtepin, promoteur de l'installation de Micarna dans son village, ancien commissaire de la Caisse maladie et accidents «L'Avenir», M. François Jemmely était un homme droit et correct sur qui toute la population pouvait compter. Ancien cantonnier, il a également été un bienfaiteur de toutes les sociétés locales. Son départ à l'âge de 83 ans, a plongé sa femme dans le chagrin.



**César Ruffieux**  
VILLARBENEY

Né à Corbières, M. César Ruffieux exploita un domaine agricole à Villarbenev. Avec sa compagne de chaque jour, il éleva une famille de dix enfants. Il siégea durant plusieurs législatures au Conseil communal et a également été durant trente ans l'estimé boursier de la commune. Il a accompli sa tâche à la satisfaction de chacun. Fin guidon, il était aussi un membre fervent de la société de tir. Il était âgé de 79 ans.



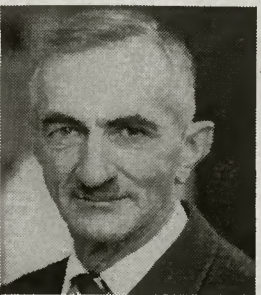
**Félicien Jordan**  
CUGY

Bénéficiaire d'une retraite bien méritée, M. Félicien Jordan a rendu le dernier soupir à l'âge de 84 ans, après avoir supporté une longue maladie. Cet homme très courtois aimait rendre service à son entourage. Pour ses enfants qui le choyaient, sa disparition est une douloureuse épreuve.



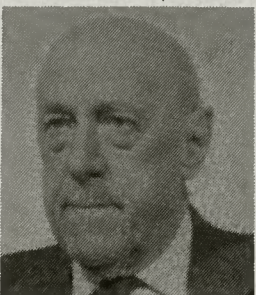
**Raymond Buchs**  
VUADENS

Ancien agriculteur et teneur de montagne, authentique gruérien, il connaissait fort bien le bétail et le soignait avec efficacité. Il devint un éleveur expérimenté. Il éleva deux fils dans ses propres principes de droiture, de probité et d'honnêteté. Il eut le bonheur d'avoir cinq petits-enfants. Membre d'honneur de la Société des Armaillis de la Gruyère, il siégea également au Conseil communal. M. Raymond Buchs était âgé de 81 ans lorsqu'il a été ravi aux siens.



**Joseph Lagger**  
MEZIERES

Le défunt a été enlevé à l'affection de sa famille à l'âge de 73 ans. Époux bien-aimé, bon père, travailleur acharné, il éleva huit enfants. Conseiller communal durant vingt-quatre ans, il a également trente-cinq ans préposé à la Régie des alcools. Son brusque départ a creusé dans son foyer un vide immense et a plongé sa femme et sa famille dans une profonde douleur.



**Albert Cuony**  
FRIBOURG

Architecte de profession, M. Albert Cuony a conçu de nombreux ouvrages dans sa ville de FRIBOURG. Il comptait de nombreux amis parmi les gens du bâtiment. Membre d'honneur de la section du Club Alpin Moléson, il fut abbé Président de l'Abbaye des Maçons de 1948 à 1969. Jouissant d'une excellente santé, il allait entrer dans sa nonantième année lorsque, à la suite d'un accident, il a été enlevé à l'affection des siens et de ses amis.

Veillez me considérez comme nouvel abonné à FRIBOURG-ILLUSTRÉ

Dès le 1er février 1977  
jusqu'au 31 décembre 1977 Fr. 37.-

## Bulletin d'abonnement

Nom ..... Prénom .....

Domicile .....

Numéro postal et localité .....

Signature .....

Paiement de l'abonnement à réception du bulletin de versement.

Compte de chèques postaux 17-2851

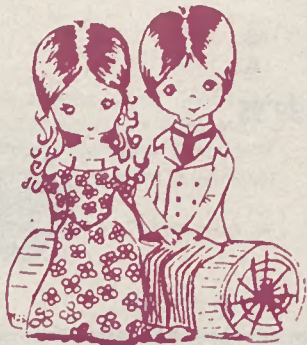
\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «Fribourg-Illustré», 35, route de la Glâne 1700 Fribourg.

## FIANCÉS

Faites comme eux!

Avant de prendre une décision sur l'achat de votre mobilier, prenez de la peine et le temps de visiter nos expositions de Marly et du Mouret (FR)

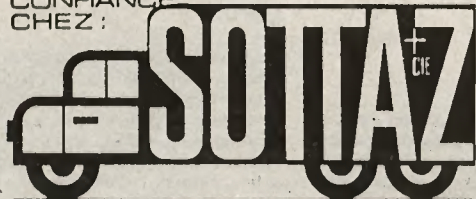


**Profitez!  
notre vente directe!**

Sans l'intermédiaire de représentants  
ainsi qu'un commerce familial  
vous font réaliser une **ECONOMIE APPRECIABLE**

**MODERNE, CLASSIQUE, RUSTIQUE ET STYLISÉ**

POUR VOS **meubles...** EN TOUTE  
CONFIANCE  
CHEZ :



**RENE SOTTAZ ET CIE**  
MARLY | LE MOURET  
037.46.15.81 | 037.33.17.08

UN BRILLANT QUI S'AGRANDIT...  
OUI ÇA EXISTE

Vous trouverez d'innombrables possibilités pour jouir d'un beau solitaire

**Assuré gratuitement pendant la première année.**

Pour l'achat d'un brillant, faites confiance à l'expert en diamant



Montres - Bijoux

**GRAUWILLER**

Av. Gare 7 Tél. 22 36 79

Expert en diamant SSG

Succursale:

**BOUTIQUE SUSAN**

Avry-Centre

**S GARAGE  
SCHUWEY S.A.**

MARLY

Tél. 037 46 18 48

centre  
**RENAULT**



LA TOUR-  
DE-TREME

Tél. 029 2 85 25

**S CARROSSERIE  
Schouwey Daniel & Cie**

LE MOURET

Tél. 037 33 13 33

**Voici la réalisation de vos rêves, Madame!**



Appareils de marques réputées  
Service après-vente

Demandez notre visite,  
nous vous soumettrons  
projets et devis  
sur demande.

**«LA CUISINE SUR MESURE»**

adaptée à vos goûts personnels, avec tous les appareils incorporés,  
spécialité cuisine en chêne



**Sâles(Gr.)** Tél. 029-88146  
AGENCEMENT - AMEUBLEMENT  
Maîtrise fédérale

Monsieur 3 Bg 124  
Ernest Gillier  
Rue de Vevey 73

1630 Buillie

J.A. 1700 Fribourg 5